

M A I
1979
N° 185

LUMIERES DANS LA NUIT

22° ANNÉE
LE N° 6 F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



**A propos d'ovni
et de psychisme humain**
→ page 4

**Reconstitutions
de cas spéciaux
du troisième type**
→ page 7

**Ci-dessus: Entre
Réméréville et Hoéville
Meurthe-et-Moselle**
→ page 21

**Enquêtes...
Enquêtes...
Enquêtes...**
→ pages 21 à 31

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : Polygénisme
PAGE 4 : A propos d'OVNI et de Psychisme humain
PAGE 6 : Un point de vocabulaire à propos des calcinations et combustions spontanées
PAGE 7 : Reconstitution de cas spéciaux du 3e type (1)
PAGE 15 : Mutilations de bétail aux Etats-Unis (2 suite et fin)
PAGE 21 : Meurthe et Moselle : observation d'un phénomène lumineux en vol
PAGE 22 : Dans le Morbihan : OVNI entre Landevant et Auray
PAGE 23 : Objet au vol en vendée
PAGE 27 : A st Germain des fossés (Allier)
PAGE 28 : Pologne : Atterrissages avec observations d'êtres
PAGE 31 : Ethiopie : Un OVNI détruit un village
D'UN LIVRE A L'AUTRE
PAGE 33 : Nouvelles récentes
PAGE 34 : Courrier

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous parait digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 57 F. — de soutien à partir de 68 F.

ETRANGER : majoration de 10 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C. C. P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION «ABONNEMENT TERMINE».
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL
et de Jacques VALLEE
par le Groupement «Lumières dans la Nuit»
(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Veillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015 Paris (joindre un chèque postal ou bancaire).
PRIX : 30 F. FRANCO

POUR CONNAITRE L'ECHEANCE DE VOTRE ABONNEMENT :

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, au-dessus de votre nom ; le chiffre situé tout à fait à droite, et séparé des autres vous renseignera :

- 1 : terminé avec le n° de FEVRIER
- 2 : terminé avec le n° de MARS
- 3 : terminé avec le n° d'AVRIL
- 4 : terminé avec le n° de MAI
- 5 : terminé avec le n° de JUIN-JUILLET
- 6 : terminé avec le n° de D'AOUT-SEPTEMBRE
- 7 : terminé avec le n° d'OCTOBRE
- 8 : terminé avec le n° de NOVEMBRE
- 9 : terminé avec le n° de DECEMBRE
- 10 : terminé avec le n° de JANVIER

POLYGENISME

Il fut un temps où on se demanda si l'homme était apparu sur un continent pour aller ensuite changer de couleur sur les autres continents (monogénisme), où s'il n'était pas apparu simultanément, ou à peu près simultanément, sur plusieurs continents, chaque homme ayant sur chaque continent sa couleur propre (polygénisme). Le polygénisme fut bientôt rejeté, parce qu'il tenait trop du miracle : comment le même accident (l'homme) aurait-il pu se produire, à peu près semblable, en des points différents ? Au polygénisme on préféra le monogénisme, quels que soient les problèmes soulevés par la diversification tardive de l'espèce humaine en races, dans la théorie monogéniste.

Mais supposons que l'homme, au lieu d'être l'accident, soit l'expression du désir profond de la terre entière. Du coup, le soi-disant miracle n'a plus rien de miraculeux : la même terre engendre, de façon tout à fait normale, des hommes à peu près semblables, et cependant différents, parce que nés en des lieux, des milieux différents. Supposons maintenant que l'homme puisse être, après tout, l'expression du désir le plus profond de l'univers tout entier. Rien d'étonnant dans ce cas à ce que les hommes d'un seul et même univers apparaissent à peu près semblables, quoique différents parce que nés de terres différentes.

Certes, les uns portent des scaphandres et les autres n'en portent pas.

Les différences entre les atmosphères des différentes planètes font que tel supportera notre atmosphère, qu'un autre ne supportera pas, sans que le port du scaphandre soit d'ailleurs inhérent à tel ou tel : un même voyageur, s'approchant de telle planète, coiffera le scaphandre ou le laissera dans le placard, selon les renseignements reçus concernant l'atmosphère de la planète. Plutôt que de s'attacher au détail du scaphandre ou du manque de scaphandre, nous pouvons constater que ces êtres finalement, bien que venus de terres différentes, ont tout de même, dans l'ensemble, une tête, deux bras, deux jambes. La ressemblance entre eux d'une part, avec nous d'autre part, frappe

plus que les différences. Bien plus : ayant constaté que même en cas de polygénisme planétaire un même code génétique aura du moins permis le métissage, nous pouvons penser qu'en cas de polygénisme universel un même code génétique permettrait le métissage entre hommes de terres différentes, à condition toutefois que les différences entre planètes demeurent dans une marge tolérable pour les organismes, fruits du métissage.

On ne nous enlèvera pourtant pas de l'idée que ces autres hommes, pris globalement, semblent nous mettre à part : tous, relativement à nous, semblant avoir, en général, une grosse tête et un petit corps. Nous faisons souvent figure de géants musclés et velus, devant eux. On entend dire parfois que ces autres hommes, nés sans doute avant nous pour la plupart (puisque disposant d'une technique plus avancée que la nôtre), sont l'image de notre avenir : quand nous serons aussi vieux qu'eux, nous serons aussi rabougris qu'eux. L'évolution de nos mensurations semble dire le contraire : nous n'entrons déjà plus dans les armures de notre Moyen-Age. Nous avons grandi depuis. Rien ne nous laisse penser que nous rétrograderons. Ce petit détail nous met sur la voie d'une hypothèse : peut-être les premières humanités sont-elles apparues sous forme de fœtus intellectuels, grosse tête et petit corps, pour progresser ensuite, d'humanité en humanité, gardant la même intelligence, mais dans un corps de plus en plus fort et de plus en plus grand, de plus en plus adulte.

Cette croissance physique n'est pas forcément illimitée. Les humanités qui apparaîtront, dans quatre milliards d'années, sur les terres qui naissent aujourd'hui, n'auront pas nécessairement six mètres de haut. Comme sur notre terre : il faut bien que l'évolution, cessant d'être biologique, devienne un jour sociologique, le progrès des uns se faisant uniquement, désormais, par l'expérience des autres épaulant leur propre expérience.

René Laurenceau

A propos... d'O.V.N.I. et de par Gérard psychisme humain Marchais

I. De l'observation et de la constatation de certains faits...

Parmi les relations que le phénomène OVNI peut avoir avec des éléments de notre entourage, l'une d'entre elles a vu une confirmation presque unanime dans les travaux et réflexions de certains chercheurs, celle-ci étant l'existence d'un lien entre le témoin et l'observation effectuée par celui-ci. Je ne reprendrai pas dans son entier tout ce qui a été dit à ce sujet : je me contenterai d'évoquer 2 articles en traitant dans les derniers numéros de LDLN.

Dans LDLN N° 165 de mai 1977, M. Pierre VIEROUDY dans "Formes et matérialité du phénomène OVNI" P.7 et suivantes remarque le lien observateur / observation : un ufonaute devant un cultivateur prélève des végétaux, devant un prospecteur ramasse des minéraux, devant un mécanicien répare son "engin"... Il remarque que les formes mimétiques et les idéos-formes évoluent dans le temps et suivant les structures mentales des témoins : croix lumineuses et "voiliers volants" au moyen-âge, "combats" de boules pendant la guerre de Cent ans, "bateaux aériens" à l'époque des premiers balbutiements du plus lourd que l'air etc... Remarquons la conclusion tirée de ceci : "L'absurdité et l'anachronisme des formes alléguées font sérieusement douter de leur réalité objective matérielle".

Jean-Jacques JAILLAT, dans LDLN N° 170 de décembre 1977 par un article intitulé "Mimétisme OVNI et Psychisme Humain" P. 11 et suivantes, fait des constatations similaires : au-dessus d'un lieu habituellement fréquenté par des engins terrestres, un phénomène ayant l'apparence d'avion (s) se manifeste... Un phénomène OVNI va imiter un parachute alors que le témoin est un ancien aviateur. Notons aussi cet élément du mimétisme relevé par J.-J. JAILLAT : "En ce qui concerne les manifestations mimétiques OVNI nous sommes en présence d'une pluralité de modèles imités..."

II. ... Au doute qu'ils peuvent suggérer.

Cette relation entre l'OVNI observé et la personnalité du témoin est l'un des arguments (fondamental) de l'hypothèse de l'intervention du psychisme humain dans les observations d'OVNI. Si l'on admet ce lien OVNI / observateur, le phénomène UFO doit (si l'on veut bien tirer les consé-

quences jusqu'au bout) avoir comme origine notre esprit et psychisme plutôt que d'éventuels extra-terrestres ou toutes autres hypothèses.

Toutefois les arguments développés par les tenants de cette hypothèse ne sont pas sans remarques ni sans contestations quant à leurs valeurs intrinsèques. Aussi reprendrons nous chacun des aspects du phénomène pour les analyser au plus près et sous une autre optique que celle défendue par MM. VIEROUDY et JAILLAT en particulier.

a) Les formes des OVNI dans le temps : résultat de structures mentales des témoins ou conséquence de moyens de comparaison différents ?

Les différentes formes d'OVNI observées dans le temps (croix lumineuses, voiliers volants, bateaux aériens...) sont pour M. VIEROUDY des éléments qui font douter de leur réalité objective matérielle. Ceci ne me semble pas être un argument valable et je proposerai pour expliquer cette pluralité de modèles la définition suivante comme hypothèse : "Des civilisations données, à une période donnée, décrivent les phénomènes qui les entourent avec un langage découlant des connaissances du moment. Il n'y a aucune raison, ou plus exactement il n'y a pas possibilité, que des civilisations à des époques différentes de leurs histoires décrivent un événement d'une façon semblable et invariable même si le phénomène rapporté est le même".

Ainsi on ne peut demander à un français vivant au XV° siècle de rapporter un témoignage d'OVNI avec des termes semblables à un français vivant au XX° siècle, et ceci même si la forme de l'OVNI est identique. Par exemple un objet circulaire concave sera vu comme "un bouclier ardent accompagné d'une grande gerbe lumineuse" (H. DURRANT, "Le livre noir des S.V." P.50. (Editions Robert LAF-FONT). Voir également note 1) pour l'observateur de la Rome antique ; cela deviendra plus prosaïquement une "soucoupe volante" pour le témoin contemporain. Il ne faut pas être prisonnier de la façon dont les témoins décrivent ce qu'ils ont vu. De plus un OVNI est par définition quelque chose d'inconnu : donc pour expliquer et rapporter ce que l'on a vu on doit obligatoirement faire une comparaison avec quelque chose de connu et qui est d'un usage courant à l'époque où est fait le témoignage. Or comme les civilisations sont évolutives, ce qui

servait de référence à une époque a peu de chances de servir encore de base 4, 5, 10 siècles plus tard. Avant de connaître l'avion, on parle de "bateaux aériens". Ceci est logique : bateaux car sûrement la chose était grande, comme un bateau par exemple ; aérien car cela volait. Maintenant on dirait, avec les éléments de références actuels que cela ressemblait à "tel avion, mais en plus gros ou plus petit".

La conclusion pratique de cette constatation peut s'énoncer ainsi : "l'évolution des structures des OVNI est en relation avec la civilisation ou l'époque à laquelle vit le témoin". M. Vieroudy pensait prouver que cet anachronisme était un obstacle à la matérialité physique objective des OVNI (car si les UFO étaient par exemple des véhicules extra-terrestres, pourquoi changeraient-ils de forme dans le temps et surtout avec les structures mentales des témoins ?). En fait cet anachronisme de formes rapportées est obligatoire même si c'est un phénomène semblable qui est observé à travers les âges.

Les formes des OVNI à une même époque : résultat de structures mentales des témoins ou conséquence d'une diversité sociale des différents observateurs ?

Le 2° élément à soulever peut paraître plus sérieux : c'est le cultivateur qui voit prélever des végétaux, le prospecteur des minéraux, le joaillier qui décrit un OVNI en forme de collier (LDLN N° 156 P. 16/18)... La liste n'étant pas exhaustive. Y-a-t-il donc ici une relation entre psychisme et OVNI ?

A vrai dire la démarche proposée est assez similaire à celle faite pour l'évolution inéluctable de formes d'OVNI à travers les âges.

Ainsi est-il, en y réfléchissant bien, si surprenant que par exemple, un joaillier compare ce qu'il voit à un collier ? Rappelons-nous ce que nous avons vu en cas d'observation d'OVNI : par définition c'est un phénomène inconnu et quand on rapportera son témoignage il faudra le comparer à quelque chose que, POUR SOI, l'on connaît et qui peut servir de référence. Prenons un exemple : un aviateur voit un OVNI de forme oblongue ; il comparera ceci à l'aspect d'une fusée ou d'un avion sans aile alors que l'amateur de sport y verra un ballon de rugby. Est-ce à dire que l'OVNI est apparu sous forme d'un objet en relation avec l'activité du témoin, ou plutôt que c'est le témoin qui devant obligatoirement comparer ce qu'il a vu à quelque chose qu'il connaît bien, le fait, quoi de plus naturel, à ce qui appartient à son travail quotidien ? Est-il toujours indispensable d'expliquer l'OVNI collier du joaillier par une projection psychique ou tout simplement par une commodité de langage employé par lui pour expliquer ce qu'il a vu ? Le brave cultivateur

qui voit un objet posé et un humanoïde baissé en train de faire quelque chose pensera, tout naturellement, qu'il ramasse des végétaux car pour lui cela est très logique et en tout cas, l'est plus que de ramasser des cailloux ou de faire quoi que soit d'autre. D'ailleurs dans un tel cas on peut se demander si en fait il a vu ce que faisait réellement l'ufonaute et s'il n'a pas, en reconstituant son observation, complété selon sa propre logique, certains points sombres de son observation. Comme on le voit le recours à la relation psychisme / OVNI est loin d'être une certitude et une autre conception de cette relation est plausible.

III. Conclusion

Ainsi donc je considère non pas le psychisme du témoin comme étant à l'origine de l'observation, qui la lui fera décrire comme étant en relation avec ses activités, mais le contraire. Le témoin a bel et bien vu un phénomène OVNI inconnu qui n'a pas obligatoirement de relations avec lui, mais quand il va la communiquer, il la modifiera quelque peu pour des raisons culturelles, d'environnement, linguistiques... et fera apparaître son observation comme étant en relation avec son psychisme. Mais si cette nouvelle hypothèse est possible, a-t-elle des raisons particulières pour être plus probable que celle défendue par MM. Vieroudy et Jaillat ?

Ici il me semble intéressant de faire un retour dans l'espace et le temps. Si l'OVNI est vraiment en relation avec le psychisme du témoin, les observations et les formes d'OVNI doivent différer dans l'espace et dans le temps, étant donné que les OVNI viennent dans ce cas des témoins eux-mêmes, et ne sont pas une donnée objective extérieure à eux. En outre, dans l'hypothèse que j'ai proposée, on peut admettre aussi bien un anachronisme ou pas, selon que les témoins auront modifiés ou non l'observation, cette modification étant facultative dans la mesure où les OVNI sont objectivement extérieurs aux témoins et que les raisons culturelles, d'environnement, linguistiques... existent ou pas.

Or que voit-on ? :

— En 1° lieu entre des pays différents vivant à une même époque, il ne semble pas qu'il existe de différence quant à la façon dont les témoins voient les OVNI et rapportent leur témoignage. C. Poher dans "La nouvelle vague des soucoupes volantes" de J.-C. Bourret P.182 (Editions France-Empire) nous apprend par exemple qu'un témoin étranger qui a vu un OVNI va rapporter l'observation faite lorsqu'il retournera dans son pays de la MEME FACON que pourrait la décrire un témoin français. De plus pour les cas d'atterrissages la répartition temporelle des instants d'atterrissages suit la même loi en France et aux U.S.A. ; pourtant les

français ont un mode de vie qui diffère sensiblement. Or tout ceci ne devrait pas être ainsi en cas de phénomène psychique.

— Maintenant voyons le problème du phénomène OVNI dans le temps. A-t-on vu les mêmes choses qu'aujourd'hui ? Pour ce faire je citerai Desmond Leslie faisant l'inventaire des OVNI dans le passé (Les soucoupes volantes ont atterri, édition J'ai Lu, P. 31 et suivantes). Nous obtenons la chose suivante :

XVII^e et XVIII^e siècle : torpille volante, objets volants flamboyants, nuage lumineux, étranges globes de lumières, énorme boule de feu, étrange objet lumineux octogonal, immenses globes étincelants, globes immenses, énorme objet sombre en forme de fuseau, disques sombres, disques lumineux.

XIX^e siècle : disques sombres, disques lumineux, lueurs clignotantes, immense vaisseau, objets lumineux, énorme croissant lumineux, objet volant sombre bruyant, objets sombres, objets volants effectuant un virage de 90°, disque lumineux, objet gris en forme de torpille, étrange corps lumineux, disque flamboyant, immense objet gris en forme de torpille, étrange corps lumineux, disque flamboyant, immense objet volant lumineux carré, objets ronds, disque volant, disque lumineux émettant des ondes clignotantes, etc...

Cette longue liste d'OVNI aurait très bien pu être écrite aujourd'hui : il n'y a pas de formes vraiment inconnues pour l'ufologue contemporain.

Pour terminer cet article, citons Christiane Piens dans "Les OVNI du passé" édition Marabout P.162 à la conclusion du chapitre III sur la relation entre les cas anciens et modernes : "Dans les grands traits les cas anciens ne sont pas différents, excepté l'actuelle fréquence des atterrissages modernes". Ainsi il semblerait que le phénomène OVNI soit plus indépendant des témoins que ce que l'on pourrait croire...

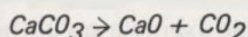
Note 1 : A propos des témoignages datant de la Rome antique, H. Durrant relève de nombreux cas où l'on fait état de "bouclier volant" : or il remarque qu'il existait un petit bouclier de combat des troupes légères moins connu que le grand bouclier rectangulaire et cintré des légionnaires de César.

Celui des troupes légères est "parfaitement circulaire, concave, avec une excroissance centrale en forme, disons, de coupole. "Cette forme n'est pas sans nous rappeler celle de nombreuses observations récentes.

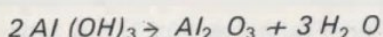
UN POINT DE VOCABULAIRE : A propos des calcinations et combustions spontanées

Au début de son intéressant article (LDLN n° 182, février 1979, p. 3), François Mummy propose de « parler de calcination spontanée dans le cas de destruction par le feu ou la chaleur, de matières minérales ou métalliques, puisque les premières sont réduites en chaux et les secondes sont oxydées, opération chimique voisine, ce qui correspond au terme de calciner ». Ma formation de chimiste m'a fait sursauter à la lecture de cette phrase, et il convient, je pense, de mieux préciser le sens du mot calcination pour les lecteurs de LDLN.

La calcination consiste en l'élimination par chauffage des composants volatils d'une substance. L'exemple type, qui lui a donné son nom, est la décomposition thermique du calcaire (carbonate de calcium) en chaux vive (oxyde de calcium) avec émission de dioxyde de carbone (anciennement appelé anhydride carbonique ou gaz carbonique) :



Un autre exemple est la déshydratation de l'hydroxyde d'aluminium en alumine (oxyde d'aluminium) avec dégagement de vapeur d'eau :



On ne peut donc pas dire que, d'une manière générale, la calcination réduit les minéraux en chaux : le produit final dépend de la nature du produit de départ.

D'autre part, la calcination et l'oxydation ne sont nullement des opérations voisines : l'oxydation correspond à un déplacement d'électrons entre atomes (l'atome qui a cédé plus ou moins complètement, des électrons est dit « oxydé » et celui qui les a captés est dit « réduit »), alors que la répartition des électrons entre atomes (l'état d'oxydation) ne change pas au cours d'une calcination. Il faut donc distinguer très nettement le comportement à la chaleur des minéraux contenant une partie volatile de celui des métaux : L'oxydation de ces derniers entre en fait dans la même catégorie que les combustions. Celles-ci constituent un type particulier d'oxydation, au cours duquel de la chaleur se dégage par rupture de liaisons moléculaires.

Je terminerai par une remarque d'ordre général sur l'article : il est fort dommage pour ceux qui voudraient approfondir la question que l'auteur ne donne pas les références précises de tous les cas d'effets calorifiques d'OVNI et de combustions spontanées qu'il cite.

JACQUES SCORNAUX
Docteur en sciences chimiques

RECONSTITUTIONS DE CAS SPECIAUX DU 3ème TYPE (1)

UNE ETUDE SUR DES AFFAIRES D'OVNI ET DE LEURS OCCUPANTS QUI SERAIENT ENTRE LES MAINS DES MILITAIRES (AMERICAINS)

Par Léonard H. STRINGFIELD
Traduit de l'américain par Jean SIDER
Préface de Jean-Luc RIVERA

Cette étude est publiée avec l'aimable autorisation de M. Leonard H. STRINGFIELD, (après révision) donnée dans une lettre personnelle au traducteur. La divulgation révisée de ce texte a été faite par l'auteur, lors du Symposium 1978 du groupe MUFON, à Dayton, Ohio, USA, les 29 et 30 juillet.

PREFACE

Les 29 et 30 juillet 1978 s'est tenu à Dayton (Ohio) le 9ème symposium annuel du MUFON, la plus importante réunion ufologique américaine de l'année. Me trouvant à New York depuis un an, j'ai eu le plaisir de m'y rendre car ce symposium promettait d'être historique en raison de la communication de Mr. Leonard Stringfield. Le sujet de celle-ci portait sur un sujet maudit en Ufologie depuis le célèbre livre de Frank Scully "Behind the flying saucers" (1). Aussi cette manifestation attira-t-elle plusieurs centaines de personnes le samedi matin à 10 h 45, heure à laquelle Mr. Stringfield devait prendre la parole.

Celui-ci commença par lire devant un auditoire aussi attentif que silencieux une notice biographique le présentant aux personnes qui pourraient ne pas le connaître. Je ne reviendrai pas dessus car elle est suffisamment éloquent. Puis il enchaîna directement sur le texte que vous allez lire, texte différent de celui remis pour publication dans le compte-rendu. En effet, de nombreuses modifications de dernière minute firent que Mr. Stringfield passa les quelques jours précédant son allocution à remanier et allonger le texte.

Il parla pendant plus de deux heures dans un silence total, troublé seulement par le ronronnement des caméras d'une équipe de télévision locale. Le moment le plus dramatique de son intervention fut sans conteste l'audition de la bande magnétique contenant une déclaration du soldat A.K., témoin de l'affaire de Fort Riley (Kansas) en novembre 1964 (2). Nous fûmes tous extrêmement impressionnés par l'accent de sincérité du témoin lors de ses réponses. Il semblerait cependant que, depuis lors, certains doutes concernant la véracité de ses dires soient apparus.

L'autre moment intéressant, dans un autre genre, fut l'intervention de Robert D. Barry qui souleva une certaine incrédulité pour ne pas dire un certain amusement en contant ses mésaventures avec la "CIA" à propos d'une affaire assez embrouillée concernant la réalisation de films sur la récupération de soucoupes écrasées au sol. En fait, des deux lettres que la CIA lui aurait envoyées à ce sujet, la première est manifestement une plaisanterie (3). Mr. Barry en convint d'ailleurs plus ou moins lui-même. Or la seconde lettre faisant référence à la première, elle provient bien évidemment de la même source et donc est aussi un faux. Cette intervention quelque peu malencontreuse détruisit en partie la forte impression de sérieux acquise durant les deux heures précédentes.

Il ne faut cependant pas en conclure que tout ce que présente Mr. Stringfield ne repose que sur des déclarations intempestives ou douteuses. Non seulement vous vous en apercevrez à la lecture du texte mais de plus nous pouvons attendre pour bientôt des preuves plus solides et plus directes de ses dires. Lors de son allocution Mr. Stringfield mentionna un coup de téléphone reçu la veille à propos des notes conservées dans un coffre de banque (4). Son informateur lui signalait que son père venait d'avoir une crise cardiaque. Si une issue fatale survenait, ce que malheureusement il craignait, Mr Stringfield se verrait immédiatement remettre toutes les notes prises par le père. N'oublions pas non plus que la CIA doit remettre à Ground Saucer Watch un certain nombre de documents relatifs à des OVNIS récupérés au sol. Le temps n'est sans doute pas loin où le texte de Mr. Stringfield apparaîtra comme la première faille dans l'édifice soigneusement bâti depuis trente ans pour nous cacher la vérité.

Jean-Luc Rivera

NOTES :

(1) Henry Holt and company, 1950. Traduit en français sous le titre : "Le mystère des soucoupes volantes", Del Duca, 1951.

(2) Condensé n° 20.

(3) J'ai eu entre les mains une photocopie de cette lettre, pleine d'erreurs grossières et écrite dans un style et avec des formules qui ne sont pas ceux de la CIA.

(4) Condensé n° 15.

Depuis l'entrée en scène des OVNI, qui prend date après la seconde guerre mondiale, pendant laquelle fut admise de façon officielle la réalité des "foo fighters" (Chasseurs fantômes), un fait majeur s'imposa : la population du monde entier ne croyait pas encore en leur existence. Autre constatation : la plupart des communautés scientifiques de la planète n'y croyait pas non plus, bien qu'un petit nombre de leurs membres admettent aujourd'hui qu'ils manifestèrent un certain étonnement et une réelle curiosité devant la persistance des rapports sur ce phénomène.

Pour ceux d'entre nous qui se consacrent à des recherches sérieuses sur les OVNI, et y travaillent à tous les niveaux professionnels, il n'y a aucun doute sur une réelle intrusion issue de quelque part, et existant dans notre environnement. Cette certitude, hélas, est mêlée d'un sentiment de frustration. Car en 31 années d'efforts prodigieux, nos recherches se sont soldées par un bilan pratiquement négatif. Nous n'avons rien découvert sur la nature des OVNI, leur origine ou leurs intentions. Mais je m'empresse d'ajouter, que ces évidences qui nous font défaut, semblent réellement exister et que certaines portes restant à enfoncer, cachent des éléments extraordinaires derrière elles, ou si vous préférez : des preuves que nous recherchons tous, se trouvent entre les mains des autorités qui nient jusqu'à leur existence.

Aujourd'hui, compte tenu du caractère insaisissable de l'histoire des OVNI et de la sempiternelle attitude évasive des autorités à leur sujet, nos recherches se retrouvent à une croisée de chemins particulièrement critique. Effectivement devant nous, s'offrent deux voies, pratiquement divergentes, sur la nature et l'origine des OVNI, et il nous faut emprunter l'une d'entre elles.

Une certaine mode entretient la théorie développant l'idée d'OVNI et de visiteurs s'exprimant sous des formes parapsychiques ou psychiques issus d'autres dimensions, et que toutes les manifestations paranormales seraient associées avec ces OVNI, excluant toute interprétation de l'existence MATÉRIELLE du phénomène. Cette hypothèse, de l'avis de certains chercheurs, écarterait l'explication des navires spatiaux interplanétaires.

L'autre option majeure, et maintenant considérée comme une théorie conservatrice, postule que les OVNI sont des machines structurées venant de points éloignés du vaste espace et du temps, probablement d'un autre système solaire. Cette hypothèse maintient que des races extraterrestres, disposant d'une technologie superavancée, ont résolu le problème des distances spatiales et développeraient de formidables moyens psychiques avec lesquels ils peuvent manipuler l'esprit de l'homme quand ils jugent convenable de le faire. Ainsi, dans ce postulat, l'implication d'événements "paranormaux" pourrait être établie.

Bien entendu, il existe beaucoup d'autres théories hardies mais toutes aussi solides, certaines se greffant sur les deux hypothèses de base citées plus haut. D'autres plus radicales, ne tiennent même pas compte des faits enregistrés. Chacun est libre de son choix et peut opter parmi un nombre d'hypothèses qui oscille entre 10 et 12.

Avec un réel souci d'honnêteté dans les efforts consentis en vue de suivre les deux hypothétiques chemins, la recherche d'aujourd'hui persévère dans l'investigation du phénomène à travers l'examen de rapports d'observation d'OVNI, place en ordinateurs toutes formes de données, analyse électroniquement des documents photographiques, diffuse les informations par des conférences et des symposiums, et passe au peigne fin les 13.000 rapports mis à la disposition de tous par l'ancien Project Blue Book de l'Air Force et pouvant être consultés par le public aux Archives Nationales à Washington, D.C. Toutefois, ce n'est pas par hasard que les ufologues ont conçu pour leurs confrères, un langage pratique pour décrire les événements auxquels ils s'intéressent, et plus spécialement, une terminologie telle que les rapports d'observation d'OVNI peuvent être parfaitement classés.

A propos de terminologie, nous emprunterons quelques lignes du livre de l'éminent Dr. J. Allen HYNEK, "The UFO Experience, A Scientific Inquiry". De ce travail remarquable, nous avons maintenant les Rencontres Rapprochées du premier, du second, et du troisième type, qui représentent les "étiquettes" sous lesquelles sont répertoriées les conditions hypothétiques dans lesquelles un ou plusieurs témoins observe(nt) un OVNI à une distance relativement proche, ou constate(nt) les traces d'un engin qu'il(s) a(ont) vu atterrir, ou encore peut(peuvent) distinguer des occupants à proximité d'un engin posé au sol. Ceci inclut les éventuels effets physiques ou électromagnétiques sur ce(s) témoin(s), ou dans son(leur) entourage, ou encore une rencontre avec une créature étrangère.

Rendue populaire par le film qui porte le même nom, la Rencontre Rapprochée du Troisième Type est maintenant devenue une appellation familière. A l'heure actuelle bien des gens (peut-être même tout le monde) prennent plus ou moins conscience de la réalité de ces rares mais ô combien extraordinaires événements. Cependant il existe un autre genre de C.E. III. Cette catégorie particulière a pris naissance grâce surtout à divers rumeurs. Même les chercheurs les plus connus admettent qu'il leur est parvenu jusqu'aux oreilles des bruits de source peu claire, et se sont heurtés à un "MUR" lorsqu'il ont tenté d'en savoir davantage.

En faisant preuve d'énormément de patience, de persévérance, de courtoise diplomatie, mais aussi d'une certaine circonspection, j'ai dirigé mes pas

le long d'un labyrinthe ténébreux et découvert, à ma très vive surprise, quelques sources de lumière filtrant à travers plusieurs brèches de ce fameux "MUR". Ce que j'ai appris de ces sources décrit un événement que j'appellerai "Reconstitutions de cas spéciaux du 3ème Type".

Ces Reconstitutions de cas spéciaux du 3ème Type, sont relatives, bien entendu, principalement à des créatures étrangères. Pour être plus précis, je me référerai à des incidents où un OVNI est allégué écrasé, et dans certains cas, des occupants y furent découverts par du personnel militaire dépêché sur les lieux du "crash". Selon mes sources, ces appareils accidentés et ces occupants décédés, (ces derniers décrits comme étant des humanoïdes), ont été placés en lieu sûr, dans une certaine base militaire où ils furent étudiés dans des conditions exceptionnelles de très haute sécurité.

Aujourd'hui, pour la première fois, une quantité suffisante de données a été amassée pour venir appuyer certains de ces prétendus cas spéciaux qui ne sont pas récents, loin de là. Mais, si on se remémore les années 50, il y avait peu de bonnes volontés, pour ne pas dire aucune, à vouloir tenter d'aller au-delà de ce genre de rapports. A cette époque-là, les chercheurs les plus actifs, y compris moi-même, avions l'habitude d'accueillir ce genre d'allégations par des sarcasmes. Nous pensions sincèrement avoir de bonnes raisons pour le faire.

Il faut dire que cet état d'esprit "collectif" avait été provoqué par un énorme canular. Là, je fais allusion à un livre : "Behind the Flying Saucer", de Frank Scully, publié en 1950. En bref, il évoquait un soit-disant crash d'OVNI à Astec, dans le Nouveau Mexique, en 1948. Scully prétendait qu'il avait rencontré un scientifique qui était en possession d'objets métalliques manufacturés découverts à l'intérieur d'un appareil qui fut reconnu comme étant une "soucoupe" d'outre espace. Cependant il s'avéra à l'enquête que tout cela était une fraude de mauvais gout. Et il est évident que les conséquences enregistrées, suite à ce canular contenu dans un livre qui jouit d'une certaine publicité, furent que les informations relatives à des crashes d'OVNIs et à la découverte de cadavres de petits humanoïdes qui parvinrent aux chercheurs par la suite, ne furent plus considérées avec sérieux et délaissées délibérément.

Comme pour ajouter de l'huile sur le feu de ce livre condamné, vinrent les dénégations catégoriques de l'Air Force, en 1954, spécifiant qu'aucune carcasse d'OVNI n'était conservée dans le plus grand secret à Wright Patterson AFB. Je me souviens encore avoir appelé au téléphone, le Lt. Colonel John O'MARA, Chef du Service des Renseignements à cette base aérienne, alors que j'enquêtai sur cette affaire de soit-disant engin récupéré. Sa réponse fut nette : "C'est parfaitement ridicule" !

L'histoire du crash de Scully a tellement été "démolie" que certains chercheurs se demandent aujourd'hui, avec le recul du temps, si, ce livre et/ou son thème ne furent pas inventés comme une sorte de légende ! Cependant, en dépit des dénégations officielles et des doutes des chercheurs, les bruits de crash et d'engin récupéré persistaient. Puis, alors que j'étais à mettre la dernière touche au manuscrit de mon livre : "**Situation Red, The UFO Siege**" que devait publier les éditions "Doubleday", un événement imprévu survint : quelques nouvelles sources sérieuses se manifestèrent. Ensuite, et toujours à ma très grande surprise, après le lancement de mon livre en 1977, d'autres sources firent surface pour me rapporter ce qu'elles savaient sur ce fameux sujet. Une par une, j'eus en mains les pièces d'un puzzle qu'il me fallut assembler et petit à petit une image apparut.

Ceci-dit, je crois qu'il est maintenant temps, compte tenu de l'endroit où je suis (Dayton, Ohio, et pas très loin de... Wright Patterson AFB !) de faire face à la réalité de certaines conclusions qui s'imposent. Nous devons maintenant considérer d'un regard nouveau nos notes du passé et réentendre ces vieilles rumeurs d'une oreille nouvelle. Nous devons également réajuster notre jugement sur la possibilité d'un énorme blackout à l'échelle gouvernementale et chercher à savoir POURQUOI il a été instauré.

Si tous les témoignages sur ces engins récupérés sont vrais, ou même si un seul de mes informateurs m'a dit la vérité, alors l'humanité peut se préparer à recevoir un choc. Car l'impact de cette soudaine révélation, (ou de reconnaissance forcée) sous la forme d'une divulgation officielle, serait probablement si brutale, qu'elle risquerait d'influencer le style de vie de chaque homme, sa philosophie et même la vie économique de certains pays !

Et si ces histoires de petits humanoïdes retrouvés morts s'avèrent exactes (et qui seraient actuellement préservés en chambre froide spéciale dans une base militaire), alors notre gouvernement et tous les gouvernements alliés, responsables de cette dissimulation, devront s'expliquer longuement sur cette politique de secret étalée sur une si longue période de temps.

Qui plus est, nous serons en droit de nous demander combien d'autres faits relatifs aux OVNI nous ont été cachés, peut-être de nature encore plus effrayante !

Mais probablement par peur d'une réaction brutale du public, aucune divulgation officielle de cette envergure ne suivra mes révélations. Car cela conduirait les autorités à en dévoiler davantage, et comme toujours dans de pareils cas, quelqu'un, ou quelques uns, ou même une agence gouvernemen-

tales seraient cloués au pilori. De plus, cela ne s'arrêterait pas là : tous ceux ayant œuvré à cette magistrale couverture seraient mis sur une liste noire, y compris de nombreux personnels militaires, ainsi que certains Services de Renseignements.

En outre, des médias pourraient être mises à l'index. Quels efforts firent-elles dans le but de faire toute la lumière sur cette affaire ? Il semble étrange que certains de ses membres les plus audacieux, qui œuvrèrent à déposséder un président ne purent faire jouer leurs relations pour obtenir des informations authentiques sur les OVNI (ou peut-être, dans certaines zones clés, prirent-ils une part active à cet énorme blackout ?).

La recherche privée peut, elle aussi, partager le blâme. Les trop fortes dissensions qui surgissent au sein des plus grands groupes représentent déjà un facteur de première importance. Peut-être que davantage d'actions concertées auraient apporté plus de poids à des moments critiques lorsque des pressions diverses étaient exercées dans des secteurs où nous savions qu'une forme de blackout quelconque était imposée. Peut-être aussi que trop de temps a été passé par des chercheurs influents, dans des voies où le domaine du paranormal était interrogé dans une vaine tentative de réponse. Un fait a résisté pendant des années. La moyenne des observations d'OVNI rapportées fait état d'objets métalliques, d'engins volants structurés parfois munis de "hublots" voire de "fenêtres", et quand ils sont remarqués en position d'atterrissage, bien souvent des "tripodes" ou train d'atterrissage furent distingués. Tandis que la description générale peut s'appliquer à un véhicule en provenance d'un quelconque autre monde mystérieux, elle suggère que ce type d'appareil représente le haut produit matériel d'une technologie plus qu'une manifestation psychique ou spirituelle.

Et maintenant une pensée platonique : Est-il raisonnable ou sage pour la recherche (ou pour moi-même) de vouloir soulever le couvercle d'une possible Boîte à Pandore ? Sur le plan moral, est-il avisé de vouloir connaître les tenants et les aboutissants de toutes ces affaires de crashes d'OVNI et de leurs occupants inconnus ? N'y-a-t-il pas quelque chose d'inquiétant dans cette perpétuelle poursuite de la "surveillance" de la Terre ?

Bien sûr vous pouvez toujours vous demander si je ne surestime pas la valeur des témoignages obtenus de mes diverses sources. Et je vous répondrai que, franchement, je ne peux pas réfuter la crédibilité d'aucun de ces informateurs. Ils sont originaires de régions disséminées dans tout le pays, et je n'ai réussi à retrouver certains d'entre eux qu'après de multiples efforts. Ce que j'ai pu apprendre sur la personnalité de chacun d'eux est suffisant pour pouvoir certifier qu'aucun d'eux

n'est un amateur de canulars, et il est vraiment difficile d'admettre que tous ensemble, ils se soient ligüés pour monter une cabale de ce genre. Ce serait admissible pour deux voire trois personnes, mais pas pour toutes les autres. Et quel but viseraient ces personnes en agissant ainsi de concert, puisque leur action tendraient à aller à l'encontre de la position officielle qui est de minimiser l'idée de secret sur les OVNI ?

C'est avec une candeur identique que je dois déclarer que je ne suis pas en position favorable pour formuler un jugement positif et définitif sur ces histoires reconstituées ou sur mes informateurs. En pareilles circonstances, je dois admettre la possibilité d'une légère marge d'erreur dans l'observation de choses ou de scènes vues et de petites imperfections dans certaines évaluations contenues dans chaque compte-rendu enregistré. Toutefois, permettez-moi de citer un vieil adage : "Il n'y a pas de fumée sans feu". Et d'où je suis, j'ai pu voir avec certitude, une quantité diabolique de fumée !

Et maintenant laissez moi substituer vos convictions aux miennes et considérons ce que vous devez penser sur moi en ce qui concerne ce sujet que je vais traiter. Afin de vous aider quelque peu dans votre jugement, je dois vous avouer que personnellement je n'ai jamais vu d'OVNI récupéré, ou même des morceaux d'un prétendu OVNI, et encore moins de soit-disants occupants.

De plus, dans mes dossiers, je ne possède pas la plus simple déclaration signée prouvant qu'au moins un de mes informateurs a vu un appareil récupéré ou ses occupants. Je possède seulement leurs noms et leurs témoignages. Malheureusement, je ne peux pas citer ces noms. Ils m'ont tous demandé l'anonymat, et leur désir sera respecté. Je pense que la raison de cette attitude collective peut facilement se comprendre. En substance, cependant, les cas que je présente dans cet article sans les noms des protagonistes pour venir appuyer les témoignages de mes informateurs, peuvent être interprétés comme des oui-dire.

Si d'aventure, ces oui-dire doivent faire ma ruine, alors je peux dire que j'aurai entamé ma crédibilité bâtie sur 29 années de recherches et de travaux sérieux, dont la solidité a déjà été établie. Mais vous êtes juge et jury. Je vais maintenant vous soumettre les différents témoignages de mes informateurs concernant les Reconstitutions de Cas Spéciaux du 3ème Type sous forme de "condensés" repris ci-dessous :

CONDENSÉ N° 2 (I) :

1952, l'année de la grande vague d'observations d'OVNI à travers tout le territoire des Etats-Unis, peut avoir joué un rôle dans l'histoire de la reconstitution de ces données.

L'information que j'ai obtenue selon laquelle une affaire de crash d'OVNI s'est produite en 1952, provient d'une personne digne de confiance occupant une situation de technicien dans une grande Centrale Electrique. Son frère, qui désire absolument demeurer anonyme, se trouvait à ce moment-là de service comme radariste à la Base Edwards de l'Air Force, en Californie, lorsqu'il vit apparaître sur les écrans de ses appareils, un OVNI qui descendait vers le sol à une très grande vitesse. Lorsque l'OVNI fut confirmé comme s'étant écrasé, l'officier commandant l'unité radar de permanence donna au témoin les instructions suivantes : "Si on vous demande quoi que ce soit, vous n'avez rien vu !".

Le radariste, quelques instants plus tard, apprit par des fonctionnaires de la base, qu'un appareil non identifié s'était écrasé à proximité d'une zone désertique éloignée. L'appareil qui fut récupéré faisait plus de 15 m de diamètre et était muni d'une rangée de "fenêtres" à sa partie la plus large. Sa surface métallique était noircie comme si elle avait été attaquée par des flammes. Le radariste entendit dire également que l'objet était occupé par des corps d'humanoides décédés d'Im35 de haut.

Le rapporteur de ces informations se souvient aussi avoir entendu parler deux officiers au sujet de cet appareil endommagé, qui aurait été provisoirement remis dans un hangar d'Edwards AFB avant d'être transporté par camion à Wright Patterson AFB.

COMMENTAIRE :

J'avais demandé à mon informateur s'il voulait bien appeler son frère au téléphone pour lui demander quelques précisions, mais au moment où il allait s'exécuter, il se rappela que l'incident était classifié comme étant secret et il ne fut pas en mesure de me donner davantage de détails.

Dans le cadre d'un recoupement éventuel avec cette affaire de 1952, je m'entretins avec deux autres sources qui avaient observé un étrange véhicule de transport routier, une sorte de camion remorque géant, bâché de façon suspecte, et destiné à Wright Patterson AFB. Un des deux informateurs était à l'époque quartier-maitre à la base Godman, dans le Kentucky, lorsque le camion géant arriva en ce lieu, en pleine nuit et accompagné d'une puissante escorte, pour y faire une escale transitoire. La rumeur se répandit rapidement dans la base, selon laquelle, la remorque dissimulait la carcasse d'un OVNI.

D'autres témoins, le mari et la femme, observèrent une étrange cargaison transportée sur un énorme camion-remorque dans Wright Patterson AFB en 1952. Depuis lors, les époux résident à Circleville, dans l'Ohio. Ils déclarèrent qu'en 1952, tan-

dis qu'ils roulaient en voiture à proximité de la Base, tout le trafic routier fut bloqué. Et ils purent voir escortant le mastodonte, une impressionnante escorte de motards de la police militaire.

CONDENSE n° 3 :

Un témoignage supplémentaire à l'appui de l'incident de l'OVNI écrasé en 1952 vient d'une source indiscutable : John SCHUESSLER, Directeur-adjoint de MUFON et ingénieur chez MacDonnell Douglas à la NASA. En fait, le témoignage vient du père et de la belle-mère de cet ingénieur, qui sont également des témoins de bonne foi, et obtinrent en 1968 des informations d'un témoin de première main, leur plus proche voisin, personne elle-même estimée très sérieuse, tous ces gens résidant dans une petite ville de Pennsylvanie.

Selon John SCHUESSLER, l'ami voisin de sa famille était un ancien garde civil préposé à la sécurité intérieure de Wright-Patterson AFB, et chargé de l'accueil de tous les visiteurs à l'entrée principale de la Base. En 1952, alors qu'il était de service, il remarqua un gigantesque camion-remorque transportant un appareil entièrement recouvert d'une bâche, qui se trouvait dans un secteur dit de "haute sécurité" à l'intérieur de la base.

L'ancien garde raconta également aux SCHUESSLER qu'il vit à l'entrée principale du camp, les corps décédés d'humanoides découverts dans un OVNI écrasé en un lieu indiqué comme étant "quelque part dans le sud-ouest des Etats-Unis".

Les corps étaient dans des caissons transparents, et ont été décrits par l'ancien garde, comme étant ceux d'humanoides de très petite taille. Toutefois il n'a pu préciser si les corps arrivèrent à la base le même jour que l'appareil transporté par le super-camion-remorque, ou s'ils y parvinrent à une autre date et par un autre moyen de transport. Une chose dont il est absolument sûr : tout entra par un seul point de la base : l'entrée principale. Et lorsqu'il se trouvait de service, tout passait devant lui.

John SCHUESSLER prétend qu'il essaya bien d'obtenir davantage d'informations en arrangeant une rencontre avec l'ancien garde par l'intermédiaire de ses parents, mais ses efforts furent vains : "il refusa de bavarder à ce sujet, même avec moi".

COMMENTAIRE :

Le bref témoignage du Garde préposé à la Sécurité de Wright-Patterson AFB, et du radariste d'Edwards AFB (cité dans le Condensé n° 2), laisse suggérer que le blackout des autorités sur les

informations importantes concernant les OVNI est si grand que certaines données relatives à des appareils capturés et d'occupants retrouvés morts, sont classifiés différemment, dans des dossiers très à part. Ils se sont toujours trouvés indépendants des cas pris en mains par le Project Blue-Book, et n'ont peut-être aucun degré de classification, de façon à ce que le Freedom of Information Act, signifiant : Loi sur la liberté de l'information, ne puisse les concerner.

Probablement que le secteur dans lequel le Garde de Sécurité servit vers la fin des années 40 jusqu'au milieu des années 50, était le même que celui auquel le Sénateur Barry Goldwater faisait allusion, lorsqu'il déclarait... "Je me suis efforcé d'avoir l'accès à cette pièce de Wright Patterson où sont stockées les informations, mais ma demande fut repoussée..."

CONDENSE n°5 :

Mr. T., qui occupe actuellement un haut poste de technicien dans la vie civile, fut au printemps 1953, alors qu'il avait 20 ans, un radariste militaire qui eût à œuvrer à un niveau de sécurité très élevé. Pendant qu'il était affecté à Fort-Monmouth, dans le New-Jersey, en 1953, lui, ainsi qu'un petit nombre de spécialistes-radar furent désignés pour assister à une séance de projection spéciale dans une salle de la base.

Sans aucun préambule, on passa pour le petit groupe, un film de 16 mm. Dès les premières images, Mr. T remarqua les défauts et imperfections habituels aux films réalisés par les cinéastes militaires. Soudain, sans préalable, sans titre, ni musique spéciale, une scène apparut, prise dans une zone désertique, avec au premier plan un objet en forme de disque argenté, enfoncé dans le sable du sol, et muni d'un genre de dôme à son sommet. A sa partie inférieure, il y avait une trappe ou un sas qui était ouvert.

Dans la scène suivante, Mr. T.. se souvient avoir vu 10 ou 15 militaires en treillis et sans distinction de grade, se tenant autour de ce qui paraissait être le disque accidenté. En se basant sur la taille de ces militaires, Mr. T.. estima le diamètre de l'OVNI entre 4 m 50 et 6 m et la voie d'accès de la partie inférieure : 90 cms de haut sur 75 cms de large. A ce moment-là Mr. T.. n'avait aucune idée sur le but de la projection de ce film. Je lui demandai de me préciser ce à quoi étaient occupés les militaires près de l'engin. "Ils ne faisaient que contempler l'objet", me répondit-il.

Puis l'image fut remplacée par ce qui sembla être l'intérieur de l'appareil. Un tableau de bord muni de simples leviers fut montré, et le témoin se rappelle avoir été frappé par le manque d'éclat des couleurs et les brutales apparitions d'éclairs de

lumière, signes d'une mauvaise qualité de prise de vues.

Encore un changement de scène. Maintenant deux tables sont au premier plan, de ce qui semble être l'intérieur d'une tente militaire, et sur ces tables, des corps inertes. Deux corps sur l'une, un seul sur l'autre.

Mr. T. précisa que les corps paraissaient ceux d'êtres humains plus petits que ceux d'êtres humains moyens, mais surtout possédant une tête plus grosse, toutes trois identiques, disproportionnées par rapport aux corps. Ces êtres évoquèrent des mongoloïdes pour le témoin, qui remarqua des petits nez. Les bouches et les yeux étaient fermés. Il ne se souvient pas avoir vu d'oreilles ni de cheveux. La peau, précisa-t-il, lui parut comme "tannée", blême, grisâtre. Chaque corps était revêtu d'une combinaison très ajustée de couleur claire.

Le film se termina sur cette image. Comme la plupart des films faits par des militaires de n'importe quel Corps, celui-là finissait brutalement, à un moment tout à fait imprévu. Les lumières de la salle se rallumèrent et, selon Mr. T., un officier présent se leva et recommanda aux spectateurs de "bien réfléchir sur ce film", et ajouta pour terminer : "Ne parlez pas de ce que vous venez de voir à qui que ce soit" ! Mr. T.. en toute loyauté, n'en parla même pas à son épouse, qui résidait à proximité de la base.

Chose surprenante pour Mr. T., deux semaines plus tard, il fut abordé par un officier des Renseignements de la base qui lui dit ceci : "Oubliez le film que vous avez vu ; c'était un canular."

Très peu de temps après avoir vu le film, il entendit deux officiers de la Sécurité de la base bavarder entre eux, parlant au sujet d'un OVNI qui s'était écrasé au Nouveau Mexique et avait été découvert avec ses occupants. La date de ce crash, selon Mr. T., était 1952.

Commentaires de mon informateur : "Ce très court film de cinq minutes n'était sûrement pas une production des Studios Walt Disney. C'était probablement l'œuvre d'un caméraman inexpérimenté car c'était plein de stries, de bavures diverses, d'une pauvreté de couleurs, la pellicule elle-même étant d'une qualité moyenne".

Quand on lui demanda quelle était la nature de son intérêt envers les OVNI, Mr. T.. prétendit qu'elle était inexistante, même après cette affaire, mais qu'il avait toujours été tracassé par le but réel de cette projection par rapport à son travail de radariste. Quelques années plus tard, il rencontra une vieille connaissance de l'armée, qui avait été, comme lui, un spécialiste-radar. A la grande surprise de Mr. T., il apprit que cet ami, lui aussi,

avait visionné le même film dans une autre base, dans les mêmes conditions de secret.

COMMENTAIRE :

Compte tenu du rang social de cet informateur, je le considère crédible, et pense qu'il vit réellement ce film et qu'il décrivit avec un maximum de fidélité, les images principales. Le témoin est convaincu que l'appareil écrasé et les corps d'entités décédées étaient réels, et il me paraît de bonne foi. Il aurait été très difficile, même au meilleur des studios d'Hollywood, de réaliser des mannequins donnant une telle impression de réalité pour les utiliser ensuite dans une séquence de si piètre qualité. Et dans quel but ?

CONDENSE n° 6 :

Directeur de la Recherche pour MUFON, Raymond E. FOWLER de Wenham, Massachusetts, demeura quelque peu incrédule lorsque Mr. Fritz WERNER lui signa la déclaration suivante, datée du 7 juin 1973 :

"Moi, Fritz WERNER, je jure solennellement que durant une mission très spéciale ordonnée par l'Air Force le 21 MAI 1953, j'ai participé à l'investigation d'un objet non identifié écrasé dans les environs de Kingman en Arizona."

"L'objet était construit d'une sorte de métal qui m'était inconnu, ressemblant à de l'aluminium. Il était enfoncé dans le sable sur environ 50 cms et ne comportait aucune trace de détérioration quelconque. Il était de forme ovale et faisait environ 9 m de diamètre. Une voie d'accès, comme une trappe, se trouvait à sa partie la plus basse et était ouverte. Cette ouverture faisait environ 1 m 05 de haut sur 45 cms de large. Je pus bavarder brièvement avec quelqu'un de l'équipe qui avait pu entrer à l'intérieur pendant quelques courts instants. Il avait vu deux sièges pivotants, une cabine ovale, et de nombreux instruments et appareillages divers."

"Une tente avait été montée près de l'objet et abritait le corps sans vie de l'unique occupant de l'engin. Il avait une taille d'environ 1 m 20, un teint plutôt brun foncé, 2 yeux, 2 oreilles, 2 narines, et une toute petite bouche ronde. L'être était vêtu d'une sorte de combinaison argentée, peut-être métallique, et portait une sorte de calotte crânienne de même matière. Il ne portait aucun masque ou casque.

"Je certifie que la déclaration ci-dessus est relative à des faits véritables, et y appose ma signature ce 7 juin 1973.

Selon Ray Fowler, un ufologue tout ce qu'il y a de sérieux, voici en détails, l'histoire de Werner :

"J'étais ingénieur à l'Air Force et j'avais un contrat avec la Commission pour l'Energie Atomique au sein de l'opération "Upshot-Knothole" au terrain d'essais atomiques du Nevada. Mon travail concernait différentes mesures effectuées sur divers types de constructions soumises au souffle d'explosions nucléaires, ces constructions étant spécialement érigées en vue de ces expériences."

"Le 20 mai 1953, je travaillai toute la journée à Frenchman Flat. Dans la soirée, je reçus un coup de téléphone du directeur des Essais, le Dr. Ed. DOLL, m'informant que j'étais désigné pour un travail spécial le lendemain matin. Le jour suivant, je me présentai aux coordonnées indiquées, et on me conduisit en voiture jusqu'à Indian Springs AFB, base aérienne près du terrain d'essais, où je me joignis à un groupe de quinze autres spécialistes. Nous fûmes ensuite embarqués à bord d'un avion militaire qui nous conduisit jusqu'à Phoenix en Arizona. On nous interdit formellement de bavarder entre nous.

Puis on nous fit monter dans un bus où se trouvaient d'autres personnes qui semblaient être là pour les mêmes raisons que nous. Les fenêtres du véhicule étaient masquées de façon à ce que nous ne puissions voir à l'extérieur. Nous roulâmes pendant environ quatre heures, et je pense que nous devions nous trouver dans la région de Kingman (Arizona), qui se trouve au nord-ouest de Phoenix et pas très loin du terrain d'essais atomiques du Nevada. Au cours du voyage en bus, un colonel de l'Air Force nous informa qu'un prototype ultra-secret de l'Air-Force s'était écrasé et que nous autres, spécialistes en domaines divers, devions faire l'investigation du crash, effectuer un rapport chacun dans la spécialité pour laquelle il était convoqué, et c'était tout."

"Finalement, le bus stoppa et nous fûmes invités à descendre un par un sur appel de notre nom pour être ensuite escortés par des gens de la Police Militaire, jusqu'à la zone concernée par le crash. Deux projecteurs étaient dirigés sur l'objet écrasé, lequel était ceinturé de gardes. Les feux de ces projecteurs étaient si intenses, qu'il était impossible de voir le secteur environnant. L'objet était ovale et ressemblait à deux assiettes creuses mises bord à bord. Son diamètre devait être d'environ 9 m, avec un sommet et un fond arrondis, les "coupoles" du "haut" et du "bas" faisant environ 6 m de diamètre. Il était fait d'une sorte de métal ressemblant à l'argent mais mat, comme de l'aluminium dépoli. Là où les "bords des deux assiettes" formaient comme un anneau, le métal était plus sombre. Sur cet anneau, se distinguaient des sortes de rainures ou d'encoches. Une ouverture incurvée était visible sur la partie inférieure de la coupole principale, celle du bas. Il y avait une lumière venant de l'intérieur, mais elle pouvait avoir été installée par les gens de l'Air Force."

"Le travail qui me fut assigné, consistait à déterminer selon l'angle et la profondeur de l'impact dans le sable, la vitesse approximative de l'engin au moment de cet impact. L'engin était enfoncé dans le sol environ d'une cinquantaine de centimètres. Aucun train d'atterrissage n'était visible. Il n'y avait également aucune marque extérieure, signe de choc, bosselage ou trace d'enfoncement, autant que je puisse me souvenir, ni la moindre éraflure. Les gens de l'Air Force présents ne répondaient à aucune question n'étant pas liée directement avec le travail qui était assigné à chacun, ou sa spécialité.

"Une sentinelle armée gardait l'entrée d'une tente montée tout près de là. Je m'arrangeai pour jeter un coup d'œil à l'intérieur et aperçus le corps inerte (ou mort) d'une créature humanoïde d'1 m 20 environ, revêtu d'une combinaison très ajustée, d'un gris argenté évoquant une texture métallique. La peau du visage était d'un brun foncé prononcé. Mais peut-être cette teinte était-elle due à l'exposition prolongée dans notre atmosphère. Le visage était découvert, mais le crâne était coiffé d'une sorte de calotte métallique.

"Dès que chaque spécialiste avait terminé son "expertise", il était interrogé et ses déclarations étaient enregistrées sur magnétophone, puis il était escorté jusqu'au bus. Quand je fus de retour dans ce bus, je m'arrangeai pour bavarder brièvement et discrètement avec l'un des autres "invités" à cette curieuse "party". Il me dit qu'il avait réussi à regarder à l'intérieur de l'engin et qu'il avait remarqué deux sortes de fauteuils pivotants, ainsi que différents instruments et appareillages complexes.

"Un militaire de l'Air Force qui se rendit compte de ce dialogue, nous sépara en nous réitérant l'ordre de ne plus tenter de parler.

"Quand tout le monde eut réintégré le bus, le colonel responsable de cette "opération", qui nous avait déjà fait un "speech" à l'aller, nous fit lever la main droite et faire le serment de ne jamais révéler quoi que ce soit sur cette affaire. On m'ordonna d'écrire un rapport manuscrit et non pas tapé à la machine avec copies. Un numéro de téléphone me fut donné afin de prévenir quand le rapport serait terminé. J'appelai ce numéro et un homme de l'Air Force vint récupérer le rapport."

Ray FOWLER déclare que Werner occupa plusieurs postes, soit à titre d'ingénieur, soit comme directeur de service, à Wright-Patterson AFB, entre Juin 1949 et Janvier 1960. Durant cette période, il travailla notamment au Bureau des Etudes Spéciales, qui devint par la suite l'Air Material Command Installations Division. Plus tard il fut affecté à l'étude de trains d'atterrissages particuliers et devint chef du département réservé à ces études au sein de l'Aircraft Laboratory de Wright Air Development Center. Au moment des faits allégués, il était en affectation spéciale à la Commission de l'Energie Atomique au Centre d'Essais Atomiques du Nevada.

Fowler précise également que Werner lui raconta qu'il était familiarisé avec le secret que l'Air Force mettait dans toutes les affaires relatives aux OVNI, et que selon lui, l'U.S.A.F. ne savait absolument pas d'où ces engins étaient originaires. Cependant il certifiait que l'Air Force savait pertinemment bien que c'était des véhicules interplanétaires, et que personne, en haut lieu, ne savait comment faire face à cette situation ! Bien que le souci de ne pas créer de panique parmi la population, semblait être présent dans tous les esprits.

Commentaires de Fowler : "Il n'y a pas de contradictions dans l'histoire de Werner, mais par contre, on note des défaillances de mémoire, voire quelques exagérations de la part du témoin. Des anciens employés qui travaillèrent avec lui, le considérant avec grande estime, pensent qu'il était très compétent dans sa spécialité et d'une moralité jugée excellente. Ayant publié un nombre relativement important d'articles scientifiques, Werner est également membre actif au sein de l'American Association for the Advancement of Science".

Fowler poursuit son analyse des allégations de Werner en citant un élément particulièrement probant venant à l'appui de la vraisemblance de son récit. En effet, quand on demanda à Werner de déterminer la date exacte de l'incident, il accepta de montrer une sorte de "journal intime" qu'il tint à cette époque-là. A la date du 20 Mai 1953, il citait ceci : "Allons bon, mon stylo est vide. J'ai passé la plupart de la journée à Frenchman's Flat à superviser l'installation de bâtiments-tests et la réparation (soudures et mise en place) de poutres de tôle à un pont qui s'était effondré lors de la dernière explosion. Ai reçu un drôle de coup de fil du Dr. Doll à 10 h 00. Je dois faire un travail spécial demain."

Le 21 Mai, le journal porte ceci : "Debout à 07 :00. Travail toute la matinée aux bâtiments-tests. Lettre de Bet. Elle se sent bien mieux maintenant, Dieu merci ! J'ai été emmené à Indian Springs AFB à 16 :30 pour un boulot sur lequel je dois rester discret."

COMMENTAIRES :

Dans mon livre : Situation Red, The UFO-Siege (Alerte Générale OVNI), je cite l'histoire de Werner en entier, basée sur ma conversation avec Ray Fowler. Comme me dit ce dernier : "Avec un peu plus de consistance et de faits à l'appui de ce récit, on aurait pu faire sauter le couvercle du secret !". C'est aussi mon avis. Notez pour terminer que le nom de Fritz Werner est fictif, mais j'ai l'impression que son histoire, bien qu'elle soit un peu embellie, est basée sur un fait authentique. Une autre de mes sources, un ancien membre d'un Service de Renseignements dit ceci : "Une grande partie de cette histoire est vraie" ! (à suivre)

RENOI : (1) - Les "condensés" 1, 10, 12 et 17, qui se trouvaient dans l'article initial, ne furent pas présentés par l'auteur lors du Symposium du MUFON, à Dayton le 29 juillet 1978, suite à une révision effectuée le 20 juillet 1978. En outre, les condensés 18, 19, 20, 21 et 22 ne se trouvaient pas dans le document de base et furent ajoutés par l'auteur ce même 20 juillet 1978.

Mutilations de bétail aux Etats-Unis

(2)

- suite et fin -

LES OVNI EN ACCUSATION

par Jean Sider

Nous allons maintenant nous intéresser plus en détail à ce qui s'est passé dans l'Etat du Colorado, un des Etats les plus touchés par les mutilations de bétail. Au 1^{er} Octobre 1977, l'état du Colorado avait enregistré 77 plaintes concernant des bêtes retrouvées mutilées, et ce depuis Août 1975, date du premier rapport sérieux sur cette affaire. (7). Ce chiffre se décomposait ainsi : 74 vaches, 1 taureau, 1 bœuf, 1 cheval. J'ai pu obtenir un autre bilan au 31 décembre 1977 : 86 bêtes mutilées ont été signalées aux autorités et il est probable que ce nombre aurait pu être plus élevé si TOUTES les découvertes de ce genre avaient été rapportées (3).

Certains gros propriétaires peu tatillons ne cherchant pas à se compliquer l'existence par des enquêtes policières qui ne donnent d'ailleurs absolument rien. Les chiffres cités n'incluent pas des disparitions qui peuvent être du fait de voleurs classiques.

C'est surtout le comté de Logan où œuvre le Shériff Ted GRAVES, déjà cité, où se trouvent centralisés de nombreux élevages, qui a été le plus concerné par ce mystère. GRAVES et ses adjoints sont tellement persuadés de la culpabilité des OVNI, qu'ils ont passé des nuits entières à faire des patrouilles dans leur secteur, ce qui leur a permis d'ailleurs de faire connaissance avec un phénomène OVNI qu'ils ont baptisé "Big Mama". GRAVES a pu établir avec certitude que dans 50 % des cas de mutilations, des OVNI ont été observés dans les environs des lieux où furent commis les méfaits. Il prétend que dans certains autres comtés et même certains autres Etats, d'autres shériffs seraient arrivés aux conclusions qui sont également les siennes.

Ces mutilations sont d'ailleurs très diversifiées et semblent avoir été faites avec des instruments chirurgicaux inconnus mais probablement très sophistiqués (peut-être une forme de rayon laser comme nous l'avons déjà indiqué auparavant). Tous les "découpages", en angles, en lignes droites, en courbes, etc... présentent une netteté, une perfection, un "fini" tels, paraît-il, qu'un chirurgien de première force même parfaitement outillé aurait bien du mal à en faire autant !

En octobre 1975, Jim Jankowsky de Rock River, près de Sterling (Colorado) retrouva une génisse de son troupeau, en un lieu où il lui était impossible d'aller seule : dans une petite île au milieu de la rivière traversant son domaine. L'animal n'avait plus de peau ni de chair sur la mâchoire inférieure. La langue, l'œil gauche, les babines ainsi que la

trachée artère avaient été découpés ou prélevés. Jankowski qui a déjà eu des dizaines de bêtes ayant servi de repas aux prédateurs, a précisé que c'était la première fois qu'il constatait autant d'anomalies sur la dépouille de la bête mutilée. De plus, aucune trace ne fut relevée à proximité de la carcasse. (3).

Ce sont surtout l'absence de traces connues et les rares traces non identifiées qui confondent les enquêteurs. Le shériff Ted GRAVES, dans toutes les enquêtes qu'il mena, ne trouva des traces que dans deux cas. La première fois, elles faisaient environ 18 cm de côté, 6,5 cm de profondeur, et étaient disposées en forme de triangle évoquant un tripode d'atterrissage.

Au début, Graves pensa à une sorte d'hélicoptère, mais bien vite il changea d'avis quand il se renseigna sur les différents types d'hélicoptères utilisés par l'armée ou des organismes civils. Aucun appareil ne pouvait laisser ce type d'empreintes. La seconde fois, les traces inconnues étaient si nombreuses qu'elles se superposaient au point de rendre impossible un relevé précis. Malgré un ratissage très poussé d'une zone de 15 m de rayon à partir de la dépouille de la bête, pas le moindre indice, si petit soit-il, ne put être découvert pouvant mettre les enquêteurs sur une piste solide... et traditionnelle. Le mystère s'épaissit davantage lorsqu'on trouva, deux jours plus tard, d'autres traces tout aussi inconnues par dessus celles qui avaient été notées la première fois ! Il s'agissait de trois empreintes dans le sol formant un triangle de 40 cm de côté. Dans chacun des cas, des observations d'étranges lumières furent faites par des habitants des secteurs concernés.(5).

Comme je l'ai déjà dit auparavant, Ted GRAVES a vu, à plusieurs reprises, le phénomène OVNI qu'on a surnommé "Big Mama". Ses adjoints Jerry WOLEVER, Tom BOHANNAN, Robert STONE, et Gert CURE ont également observé les évolutions de cet étonnant objet. Mais il y a également d'autres personnes, dont certaines très connues dans la région, qui ont été elles aussi témoins du même "spectacle". C'est le cas de Jack GRONSETH, directeur du service des informations à la station de radio locale KGEK ; Dorothy ALDRIDGE, rédactrice au journal GAZETTE TELEGRAPH de Colorado Springs, etc...

Voici d'ailleurs comment Dorothy ALDRIDGE dépeint le phénomène : «Big Mama peut être comparé à un crayon à gomme et ses baby-UFO à une tête d'épingle, ceci pour vous donner une idée des formes et du rapport de grandeur. Si vous faites

une observation attentive du ciel, avec un peu de chance vous pouvez l'apercevoir. A une altitude relativement basse, Big Mama ressemble à une grosse lumière blanche avec au-dessous et de chaque côté, des lumières plus petites vertes et rouges. En général Big Mama est immobile en plein ciel et avec un peu de patience vous aurez peut-être la veine de voir ensuite une série de minuscules sources lumineuses jaillir de sa partie inférieure. Ce sont les Baby-UFO comme disent les gens du pays. Ils semblent éjectés du vaisseau-mère sous la simple forme de points de lumière brillante et donnent l'impression de s'éloigner lentement de Big Mama.

Si vous pensez à ce moment-là qu'il ne s'agit que de rejets quelconques provoqués par son système de propulsion, vous serez dans l'erreur, car bientôt vous pourrez voir ces "petits" prendre de plus en plus de vitesse et d'indépendance et filer dans différentes directions. Big Mama, quant à lui, reste visible encore quelques temps, puis éteint ses lumières ou disparaît d'une façon ou d'une autre. Personne à ma connaissance n'a entendu ces curieuses manifestations faire le moindre bruit d'une part, et n'a observé un seul Baby-UFO réintégrant Big Mama d'autre part.» (5).

Le Shérif WOLVERTON du comté de Cascade (Montana) a lui aussi observé un OVNI du type Big Mama dans le ciel de son secteur, dans les environs de GREAT FALLS en particulier, où se trouve son Q.G. Le Capitaine Keith WOLVERTON a été jusqu'à préciser ceci : «Cet objet a même été repéré au radar par les militaires. A un moment donné, il passa de 21 000 pieds d'altitude à 44 000 pieds en 3 secondes 1/2 ! L'avion le plus rapide des Etats-Unis en vitesse ascensionnelle est le "Cheyenne" qui peut grimper verticalement à 290 miles à l'heure (seulement !).» (5)

Ted GRAVES a précisé également que Big Mama n'était pas toujours seul. Des témoins très sérieux ont rapporté avoir vu plusieurs OVNI de ce type, évoluant à basse altitude, en "escadrille" pour ainsi dire. Un homme jugé digne de foi a même déclaré avoir vu un soir, très tard, cinq "Big Mama" se dispersant puis se regroupant pour filer hors de sa vue, en ordre serré, comme un vol en formation. Frank ZINK, éleveur de 40 ans, a trouvé en deux ans ONZE de ses bêtes mortes et atrocement mutilées, dans ses pâturages près d'Illiff (Colorado). Les "plaies sont trop nettes, trop parfaites pour être du fait d'un carnassier." (7)

Le journaliste Bill JACKSON, du Sterling Journal—Advocate a vu lui aussi Big Mama un soir en compagnie de Jery WOLEVER un des hommes de Ted GRAVES. Il raconte son observation ainsi : «Big Mama émettait ce soir-là une lumière particulièrement vive. Mais son volume, curieusement, était sujet à des fluctuations. Par instants il rape-

tissait et à d'autres il grossissait de façon très impressionnante. Une fois de plus il éteignit ses lumières et fila discrètement sans qu'on sache comment.» (5).

Richard GILHAM, fermier de 27 ans, demeurant à Peetz (Colorado), trouva à proximité d'une de ses vaches découverte mutilée, une série de cercles d'environ 10 cm de diamètre séparés de 1,50 m, en forme de triangle, faisant penser immédiatement à tripode d'atterrissage. L'herbe était écrasée au point d'être enfoncée dans la terre pourtant dure, laissant supposer la présence d'un engin particulièrement lourd. Ted GRAVES n'enquêta pas sur cette affaire, mais obtint une copie du rapport circonstancié relatif à cet incident et constata que les marques relevées étaient identiques à celles trouvées dans un cas de mutilations signalé près de Sterling. (7).

Bill JACKSON décida un soir de tenter de faire une approche aérienne de Big Mama en compagnie de Jery WOLEVER, alors que l'OVNI était de nouveau apparu au-dessus du secteur. Mais ce fut un échec complet. Big Mama se joua des deux hommes avec une désinvolture et une maestria qui en dit long sur le degré de technologie atteint par ses constructeurs. L'avion avait beau tenter de se rapprocher du phénomène, l'écart n'arrivait pas à diminuer ! On aurait dit que Big Mama avait calqué sa vitesse sur celle de l'aéroplane, comme s'il était soucieux de n'être pas approché de trop près et de ne pas être scruté par des curieux. (5).

En décembre 1975, un fermier résidant près de Simms, avait trouvé dans son champ, un veau mort apparemment de façon naturelle, sans la moindre trace de blessure quelconque. Comme on le fait habituellement dans ces cas là, il abandonna la dépouille dans un coin de son domaine bien précis, sans enterrer l'animal, sachant bien que les carnassiers des environs se chargeraient de faire le nettoyage. Le soir même il vit atterrir un OVNI à proximité de l'endroit où il avait laissé le corps du veau. Le lendemain, il découvrait la dépouille délestée de divers organes, travail effectué "proprement, que n'aurait pas désavoué le meilleur des chirurgiens" s'il faut en croire les déclarations du témoin principal. (2).

Des photos de Big Mama ont été prises par Bill JACKSON, entre autres, mais elles ne prouvent pas grand chose et peuvent facilement être réfutées, comme la quasi totalité des photos de soi-disant OVNI qui circulent entre les mains des ufologues. JACKSON et les policiers de Sterling ont même pu observer l'OVNI non seulement avec de puissantes jumelles mais aussi à l'aide d'une lunette grossissant 60 fois. Jackson décrit ce qu'il vit dans l'objectif : «Big Mama changeait constamment de forme et de couleur. De rond, il devint vaguement rectangulaire, puis prit la silhouette

d'une poire ou d'une larme, pour redevenir ronde et ainsi de suite. Question couleur, il passa du blanc au rouge, puis au vert pour revenir au blanc. (5).

Le Capitaine Keith WOLVERTON, déjà cité, reçut fin 1975 un coup de téléphone du Ministère de l'Agriculture à Washington DC. Un haut fonctionnaire semblait vivement inquiet de ces bestiaux retrouvés horriblement mutilés et annonçait sa prochaine arrivée pour rencontrer le policier qui enquêtait sur l'affaire dans son comté du Montana. Au moment où vous lisez ces lignes, le capitaine attend toujours son important visiteur, qui ne daigna même pas décommander son rendez-vous ni excuser son absence ! Comprenez qui peut ! (2).

Dans le Montana également, un vétérinaire qui avait autopsié une vache trouvée mutilée, découvrit des "découpages" en dent de scie, chose rarissime dans cette affaire. Une petite zone entourant les plaies avait été légèrement brûlée ainsi que le bord des plaies. Les enquêteurs tentèrent de reproduire, à l'aide d'instruments divers allant du couteau à pizza au ciseau à cuir en passant par le bistouri, le même type "d'entaille". Sans succès. On fit des imitations palotes mais rien qui puisse être parfaitement confondu avec l'"autre style" ! Quelqu'un, expert en la matière, vint certifier aux enquêteurs que ce genre de "découpages" se retrouvait sur les feuillettes de métal traité au laser ! Mais il ne certifia pas que le laser était responsable des mutilations du cas en question ! (2).

A Lebsack, comté de Logan, Colorado, un éleveur était catastrophé. Trois bêtes perdues en trois nuits consécutives, c'était le comble ! Le fermier en accord avec Ted GRAVES, plaça deux de ses "cow-boys" en sentinelles de nuit munis de talkie-walkie afin de pouvoir appeler une équipe de secours au cas où... La première faction nocturne se passa sans incident. Mais la seconde semble issue d'un mauvais feuilleton télévisé de science-fiction. Les deux hommes qui s'étaient installés au sommet d'un silo à grain, virent au milieu de la nuit trois silhouettes d'apparence humaine traversant le chemin menant au corral, vêtues d'une sorte de combinaison "une-pièce" jaune, genre suroit de marin ou ciré de pluie tel qu'en ont les gens des Ponts-et-Chaussées. Mais le plus extraordinaire, c'était leur façon de se déplacer. Ces personnes ne marchaient pas, ne trottaient point, et ne couraient absolument pas du tout. ILS GLISSAIENT ! Non pas comme des patineurs, mais sans faire le moindre mouvement ! Alors qu'ils avaient commencé à malmener une vache de race Hereford, alertés par talkie-walkie deux voitures bourrées d'hommes armés firent irruption.

Comment les mutilateurs s'enfuirent ? Personne n'a pu le dire ! Ils disparurent dans l'obscurité. Et AUCUNE TRACE DE PAS ne fut trouvée ! Ni la

moindre marque suspecte ! (5). Ni dans le corral, ni dans le chemin d'accès, ni aux alentours !

Ed SANDERS, déjà cité, prétendit que ces silhouettes entrevues étaient des "OIDS". Par ce terme il voulait parler de ces créatures genre Yéti, que les américains nomment selon les régions : BIG-FOOT ou SASQUATCH. Les BIG-FEET (pluriel de BIG-FOOT) ou SASQUATCHS sont des êtres mi-homme mi-singe, sur lesquels circulent toutes sortes de récits plus ou moins fantaisistes. Peu de gens en ont vraiment vu. Les photos sont rares et sujettes à caution. Par contre les traces de pas gigantesques (de 50 à 60 cm nu-pied, puisqu'on distingue parfaitement les empreintes laissées par les orteils) pullulent ! Certains disent que ce sont des grands singes en voie de disparition, d'autres des hommes sauvages. Mais beaucoup d'ufologues U.S. en font des équipages d'OVNI déguisés ainsi pour effrayer les curieux ! Chose tout à fait étonnante : malgré les nombreuses battues faites par des régiments de chasseurs bien organisés et disposant d'un équipement radio sophistiqué, on n'a jamais pu en capturer un seul !

Signalons avant d'oublier, que Ed SANDERS, allergique aux extra-terrestres semble-t-il, dans le cas de Big Mama, donna l'explication suivante : ce sont des expériences à base de rayon laser faites par un organisme d'état, probablement pour tester la réaction du public à la vue de ce phénomène ! Il y a vraiment des coups de pied qui se perdent !

Les deux sentinelles de l'affaire des trois silhouettes qui glissaient furent interrogées, entre autres, par Mr. Bob WARTH, du groupe privé de recherches ufologiques S.I.U. Les deux hommes furent absolument formels et ne varièrent pas d'un iota dans leurs déclarations. Pour eux il s'agissait bien d'être humains et non pas de "OIDS" (8).

Déjà, le 4 Mars 1975, le très sérieux quotidien "New-York-Times", un des plus forts tirages U.S., publiait un article où il était question de massacres d'animaux qui restaient inexpliqués, surtout dans le Texas et l'Oklahoma. En Amérique du Sud, on a signalé quelques cas du même genre mais les rapports se référant à ce genre d'incident sont rares, et il ne semble pas que cette boucherie se soit perpétrée dans les grands élevages d'Argentine par exemple, pays où le bovin est presque une industrie.

Mme Rayburn, fermière dans la vallée de Grande Ronde (Oregon), trouva un matin son troupeau qui divaguait bien loin de son enclos qu'il avait forcé et détruit, en proie semble-t-il à une forte frayeur. Les bêtes paraissaient encore en état de choc, car elles refusèrent obstinément de revenir dans le corral. La fermière comprit pourquoi lorsqu'on découvrit en ce lieu, une de ses génisses morte et cruelle-

ment mutilée. De plus en comptant son cheptel elle nota la disparition d'un veau qui ne fut jamais récupéré malgré les recherches menées dans les environs. On nota quelques jours plus tard une intense activité de lumières mobiles nocturnes juste au-dessus du secteur concerné par cette affaire de mutilations. (9).

En Juin 1976, le cas le plus "spectaculaire" se produisit à DULCE (Nouveau Mexique), le 14 de ce mois très exactement. Un propriétaire, Mr. GOMEZ, retrouva une de ses vaches dont il manquait les organes suivants : l'oreille gauche, la langue, la babine inférieure, les pis, la zone vaginale et rectale ! Le veau de cette vache avait disparu et ne fut jamais retrouvé. Le policier Gabe VALDEZ qui enquêta sur cette affaire découvrit un assez joli lot de traces tellement anormales qu'il en fit un rapport détaillé. Il trouva d'abord deux traces de "tripode d'atterrissage", la première formant un triangle de 1 m 80 x 1 m 65 x 1 m 50, la largeur de chaque "pied" faisant trente cinq centimètres ; la seconde, plus petite, formait un triangle de 0 m 70 x 0 m 70 x 0 m 70 et de 10 cm de profondeur. Une substance huileuse jaune fut découverte à 150 m de la carcasse, près d'un bouquet d'arbre dont le fait des branches dominantes avait été brisé comme si un engin avait "brossé" le sommet du bosquet. Chose déjà notée par le Shériff GRAVES dans le Colorado, d'autres traces du même genre furent relevées par VALDEZ deux jours plus tard, qui n'existaient pas lors de sa première enquête ! Elles superposaient les traces des roues du camion de Mr. GOMEZ. (9 et 2).

Or, en fouillant ses archives d'ufologue, un chercheur mit à jour un rapport d'atterrissage avec traces concernant un incident survenu en octobre 1975 à proximité de Dolores (Colorado). L'engin décrit se posant au sol était muni de 2 phares puissants et portait à son sommet quatre lumières rouges en carré. Il décolla verticalement, et les traces qu'il laissa étaient identiques à celles trouvées à DULCE le 14 Juin 1976 : un tripode de 0 m 70 x 0 m 70 x 0 m 70 et de 10 cm de profondeur ! (2).

En ce qui concerne les affaires les plus récentes dont nous avons eu écho, l'une concerne STERLING (Colorado) région fertile en incidents de ce genre et où officie le Shériff GRAVES, cité à plusieurs reprises dans cet article.

Le 20 Août 1977, une vache de race Hereford fut retrouvée délestée de son utérus et de ses quatre pis ! Un carré de peau avait été découpé sur une épaule, un autre sur le cou. L'œil et l'oreille gauches manquaient à l'appel et pour couronner le tout, si j'ose m'exprimer ainsi, la région rectale avait été soulagée d'une portion de peau de 45 cm de côté ! Le même jour, au nord de Sterling alors

que l'affaire précédente s'était produite à l'ouest de la même ville, un taureau de race Angus et une génisse furent également retrouvés mutilés, la génisse étant en un lieu distant d'un mile par rapport au taureau. Celui-ci n'avait plus d'oreille gauche et la peau de sa joue gauche avait été découpée. La génisse fut retrouvée sur le dos, les quatre pattes tendues en l'air, le poitrail muni d'un "découpage" de 45 cm de côté ! Comme dans presque tous les cas de ce genre, AUCUNE TRACE NE FUT RELEVÉE par GRAVES et son équipe, malgré un ratissage au peigne fin des zones entourant les lieux des macabres découvertes. D'autre part, GRAVES reçut un beau lot d'appels téléphoniques lui signalant des observations de bizarres lumières mouvantes célestes qui pouvaient être associées éventuellement aux mutilations tant la coïncidence des lieux et des dates sont frappantes, tout comme dans bien d'autres affaires. (10).

Il y a quand même eu quelques vétérinaires qui ont eu le courage de signaler l'étrangeté des blessures, même s'ils l'ont fait de façon succincte. Ainsi le Dr. L.L. RIERKE, officiant à Sterling, a autopsié une vache trouvée mutilée à Atwood (Colorado). Il a dit ceci : « j'ai découvert que l'Utérus avait disparu ! Il a été prélevé d'une manière que je ne m'explique pas, par l'intérieur ! C'est absolument déroutant ! » Un autre vétérinaire, le Dr. W.FANNING, qui aida le Shériff GRAVES dans ses nombreuses enquêtes, sans donner de détails précis, s'est contenté de dire : « Il y a malheureusement des choses que nous ne comprenons pas ! » (7).

Georges MASTEL, enquêteur privé, qui interrogeait des fermiers dans le Montana, recueillit un jour un témoignage effarant qui semble davantage sortir d'un roman de science fiction que du récit sensé d'une observation. Je vous le livre avec beaucoup de réserves : Un soir, l'homme aperçut au-dessus de son domaine une boule rouge-orange brillant d'une luminosité intense qui "furetait" au dessus de sa ferme. Il aurait alors perçu une sorte de voix métallique et bourdonnante lui annonçant qu'une bête serait mutilée le lendemain !!!

Autant de colère que de peur, il s'empara d'un fusil et s'épaula en direction de l'apparition. Mais il n'eût pas le temps de tirer, car il dût lâcher son arme suite à une vive douleur ayant gagné sa main droite. Lorsque MASTEL interviewa le fermier, celui-ci lui aurait montré effectivement une main gonflée comme si elle avait été brûlée ! Et le lendemain, l'homme aurait découvert une de ses vaches morte et mutilée ! (2).

Autre histoire genre science-fiction narrée ici avec les réserves qui s'imposent : Un Shériff du Colorado particulièrement désireux de pincer les mutilateurs (peut-être Ted GRAVES, mais rien de

sûr), décida un jour, ou plutôt une nuit, de louer un petit avion privé bi-place dans lequel il mit son adjoint, tandis que lui-même restait à terre, dans sa voiture avec deux autres de ses hommes, prêts à toute éventualité, et à foncer vers le point suspect qu'aurait pu relever l'aéroplane. Le shériff avait alerté la base aérienne de l'U.S. Air Force la plus proche pour avoir une couverture radar, le temps de la durée du vol de son adjoint. Cette "opération" avait été montée suite aux rumeurs faisant état "d'hélicoptères noirs" au comportement bizarre qui avaient été signalés dans son secteur, pouvant avoir un lien avec les mutilations de bétail. Alors que le petit avion tournait au-dessus du territoire à surveiller, le Shériff reçut un appel de la base de l'USAF lui indiquant qu'au radar, l'écho d'un hélicoptère était repéré "tournant autour de l'appareil de son adjoint ! Pendant deux heures, l'hélicoptère fantôme aurait été perçu sur les écrans des militaires, accomplissant les manœuvres les plus audacieuses tout autour du policier volant ! Pourtant, ni l'adjoint et son pilote dans l'avion, ni le shériff au sol, ne virent quoi que ce soit. Comme si l'engin était invisible ! Malgré le caractère douteux de cet incident, il faut quand même avouer que ce n'est pas la première fois où des engins perçus par le radar ne l'étaient pas à l'œil nu, le cas s'est présenté notamment au-dessus d'une base de l'USAF dans les années 60, où un écho-radar fut perçu par tous les écrans en service de la base, situant un engin à 500 m à la verticale des lieux, alors que rien n'était visible à l'œil nu, en plein jour, par un ciel sans nuages ! L'écho radar situa "l'hélicoptère" parfois à 50 m de l'avion ! A bout de carburant, celui-ci se posa et les policiers complètement écoeurés interrompirent leur chasse aux mutilateurs. (11).

Nous avons vu que dans la plupart des cas pour ne pas dire tous, le sang des victimes paraît avoir été ponctionné puisqu'aucune goutte n'a été retrouvée dans les veines des bêtes ni écoulé sur le sol. Voici le récit d'une inquiétante rencontre rapprochée qui risque de prendre une autre signification qui nous est rapportée par l'ufologue John KEEL : Une fourgonnette pilotée par un certain Dean SHERTZER qui avait une passagère à ses côtés, circulait un soir très tard, en direction d'Huntington (Ouest Virginie), sur une route pratiquement déserte. Soudain, un curieux objet surgit de derrière une colline, descendit rapidement à une très basse altitude et vint se placer juste au-dessus du véhicule ! SHERTZER orienta son rétroviseur extérieur de façon à pouvoir suivre le comportement de l'intrus. Horrifié, le chauffeur aperçut alors une sorte d'excroissance jaillir de l'engin, une sorte de bras articulé qui semblait se déplier vers la fourgonnette. La passagère, de son côté, vit également le même genre de "bras" qui se rapprochait, le tout évoquant une sorte de gigantesque pince ! La jeune femme épouvantée fut saisie d'une crise de nerfs tandis que SHERTZER au bord

de la folie, appuyait à fond sur l'accélérateur ! Heureusement, la fourgonnette arrivait dans une zone où la circulation devenait dense et l'engin se rendant compte probablement qu'il pouvait y avoir des témoins qu'il ne désirait pas, réintégra ses deux excroissances et fila à une vitesse supersonique. Le véhicule qui faillit être "enlevé" était une camionnette de la Croix-Rouge, dont le chauffeur et sa passagère, une infirmière, étaient membres, chargés de collecter du sang, de ville en ville, auprès de volontaires. Il y avait à l'arrière un chargement complet de bouteilles de sang, la "récolte" d'une journée de collecte !! Est-ce une coïncidence ? Ou bien l'OVNI savait-il ce que transportait le véhicule ? That is the question ! (2). Précisons que cette affaire s'est déroulée en Mars 1967, année où on commença à noter de curieux faits impliquant des morts étranges d'animaux, retrouvés non seulement mutilés mais surtout : VIDÉS DE LEUR SANG.

Comme il a été dit au début de cet article, il semblerait que les proportions de cette affaire aient incité certaines personnes en "haut lieu" à agir de telle façon qu'on évite une ampleur pouvant déboucher sur une situation embarrassante pour le gouvernement. Officieusement certains policiers enquêtant sur des cas de mutilations animales, auraient reçu des instructions pour ne plus divulguer de renseignements à la presse.

Ainsi, le substitut William Clausen, du comté de Boise dans l'Idaho a dit franchement récemment à un journaliste : "Nous préférons maintenant passer ces choses-là sous silence, car la publicité qui peut en découler risque de nuire aux enquêtes ; !" Le quotidien "Time-Press", qui avait envoyé un reporter à Streator (Illinois) pour enquêter sur une histoire de bétail mutilé, rapporta les propres termes du shériff du comté de La Salle : "Aucune information sera divulguée à ce sujet." Dans cette affaire de Streator, on put cependant apprendre que le vétérinaire qui autopsia la bête dit que "tout cela était particulièrement désagréable", et rien d'autre ne transpira. (2)

Dans la plupart des Etats touchés par les mutilations, les fermiers ont été invités à signaler immédiatement aux autorités non seulement toute bête morte dans des circonstances sortant de l'ordinaire, mais aussi de leur rapporter tout fait anormal constaté avant, pendant et après toute morte suspecte de tête de bétail. Les explications données font état d'analyses poussées sur des échantillons prélevés sur les carcasses avant que la décomposition des chairs n'ait commencé son œuvre, les propriétaires ayant la fâcheuse habitude d'alerter les autorités beaucoup trop tard pour que des analyses sur des prélèvements "sains" puissent être faites.

Si nous faisons une synthèse de tous les faits qui ont été mis à jour par les nombreuses investigations officielles faites par les shériffs des comtés, nous pouvons résumer toute cette affaire à ceci :

- Les mutilations ne sont pas le fait de prédateurs.
- Les mutilations ne sont pas le fait de l'Armée.
- Les mutilations ne sont pas le fait d'une secte de maniaques.
- Dans presque tous les cas, le sang a été ponctionné d'une façon inconnue.
- La nature des plaies suggère l'utilisation d'un outillage hautement sophistiqué.
- Aucune trace "classique" n'a été découverte à proximité des dépouilles.
- Les rares traces relevées évoquent l'atterrissage d'un appareil de type inconnu.
- Les carcasses abandonnées sur place sont délaissées par les carnassiers.
- Dans quelques cas où un compteur Geiger a été utilisé, on a noté une élévation anormale du taux de radio-activité.
- Aucune enquête menée sur plus de 800 cas n'a abouti.
- Tous les Etats gros producteurs de bétail sont touchés.
- 95 % des bêtes mutilées sont des femelles.
- Parmi les organes prélevés, les parties vaginales ou phalliques figurent le plus souvent.
- Quand les organes vont par paire, c'est l'élément gauche qui est le plus souvent objet du prélèvement.
- Dans une grande majorité de cas, des observations de phénomènes entrant dans la catégorie des OVNI ont été faites autour des lieux et dates relatives aux mutilations constatées.
- Le F.B.I. sollicité officiellement a refusé d'effectuer des investigations, ce qui est une attitude incompatible avec son véritable rôle qui est d'enquêter sur les affaires INTERIEURES des Etats-Unis dans lesquelles les polices locales piétinent. 24 Etats concernés auraient largement justifié l'intervention du F.B.I. C'est probablement l'anomalie la plus flagrante de toute l'affaire !

Tous ces éléments mis bout-à-bout font déboucher l'orientation des recherches (privées) sur les OV.N.I. Sachant qu'en haut lieu on se refuse à admettre l'existence OFFICIELLE de véhicules inconnus dans notre environnement, l'affaire des mutilations de bétail est sur le point d'être mise sous l'éteignoir. Moins les média parleront de ces incidents et moins les gens se poseront des questions, surtout qu'une investigation au plus haut niveau risque de faire amener les conclusions des enquêtes sur la responsabilité de certains de nos mystérieux visiteurs. Le F.B.I. l'a parfaitement compris dès le début des événements lorsqu'il fut mêlé OFFICIELLEMENT aux enquêtes avec les Rangers. Il ne lui a fallu que HUIT JOURS pour comprendre toute la vérité, tout du moins une

grosse partie. Ainsi il est démontré une fois de plus que la conspiration du silence se maintient envers et contre tout.

C'est la raison pour laquelle on laisse des gens comme Ed. SANDERS colporter les bobards les plus insensés sur l'implication des militaires dans cette affaire, sans chercher à les faire taire. Car ils rendent plus service aux gens du gouvernement en agissant ainsi, leurs propos laissant subsister un doute dans l'esprit du public. Le "coup" de la secte satanique est probablement également une astuce montée de toute pièce pour semer la confusion dans les esprits surchauffés. Le raisonnement des "hautes sphères" est le suivant : TANT QU'ON N'AURA PAS PROUVE DE FACON DEFINITIVE LA NON IMPLICATION D'INDIVIDUS TERRESTRES, ON NE POURRA ACCUSER... D'EVENTUELS EXTRA-TERRESTRES. Il ne s'agit plus de prouver la culpabilité de quelqu'un mais d'établir SA NON CULPABILITE. Tablant là-dessus, les autorités supérieures peuvent dormir tranquille, car pour parvenir jusqu'à la thèse des extraterrestres (ou des occupants d'OVNI si vous préférez cette expression), il faudra prouver que n'importe qui n'est pas coupable !

Le fait que seuls les Etats-Unis soient, semble-t-il, touchés par cette "vague" de mutilations de bétail, peut s'expliquer comme suit : Aux U.S.A., l'élevage de bestiaux se pratique à une échelle supérieure à tout autre pays. L'intelligence qui préside aux OVNI le sachant parfaitement, paraît donc avoir jeté son dévolu sur les U.S.A. pour des besoins qui nous échappent encore. En effet, plus les troupeaux sont importants et plus les disparitions éventuelles passent inaperçues. Une vache qui meurt en plein pâturage est un incident banal et mineur pour un propriétaire de 1000 têtes de bétail, et il y en a à la pelle aux Etats-Unis. Il y a même des élevages dépassant 10 000 têtes. Pour les compter on utilise un chronomètre et un "couloir" menant au corral. Sachant qu'il passe tant de têtes en tant de secondes, le comptage du troupeau est fait en un temps relativement court, et à 20 unités près, le résultat n'a pas beaucoup d'importance ! Du moment que la différence avec le chiffre de la veille n'exède pas la vingtaine, il n'y a aucune inquiétude à avoir ! Combien de bovins ont pu être omis d'être déclarés aux autorités parce qu'ils n'ont pas été trouvés, ou parce qu'on ne s'est jamais aperçu qu'ils manquaient à l'appel ? On ne le saura jamais ! Et combien d'autres ayant été effectivement découverts ont été mis sur le compte de prédateurs ou tout simplement oubliés d'être signalés par négligence ou désintéressement ? Personne ne nous le dira. C'est pour cette raison que le chiffre actuel des victimes, plus de 800, est probablement bien loin du compte véritable.

Mais il n'en demeure pas moins vrai, que 800 bêtes au moins ont été tuées dans des conditions



(voir couverture, 1^{re} page)**Observations d'un phénomène lumineux en vol**

Date de l'observation : Fin septembre 1976
 Lieu : sur la D 84 entre Réméréville et Hoéville (54)
 Heure : 19 h 15
 Nombre de témoins : 2 (un couple)

Déclarations des témoins :

En revenant de chez des amis un soir de septembre, nous regagnons, ma femme et moi, notre domicile à Hoéville en voiture par la D 84 comme d'habitude.

Nous sortons de Réméréville à 70 km/h et la voiture monte la première côte, quand nous apercevons en haut à notre droite (au Sud) une lueur carrée comme une fenêtre très intense et de couleur orange à l'endroit où se trouvait d'habitude une petite maison en planches dans un verger. Nous pensons aussitôt à un incendie !

Mais alors que nous atteignons le haut du coteau, nous retrouvons la même lueur orange phosphorescent mais dans le ciel en face de nous !

Elle a changé de forme, elle a pris alors l'apparence d'un bol émettant une vive lueur de sa partie supérieure qui éclaire les quelques nuages dans le ciel

●●●
 atroces, en l'espace de 4 ans à peine, et que PAS UN SEUL COUPABLE N'A ETE ARRETE. Transposez cela à l'échelle des assassinats sur des êtres humains et imaginez 800 meurtres CONSECUTIFS qui resteraient impunis ! C'est impensable ! Une véritable absurdité !

Et si vous doutez du sérieux des enquêtes menées, allez donc faire un tour du côté de Sterling dans le Colorado et manifestez donc vos doutes à Mr. Ted GRAVES, shériff des lieux ! Vous verrez bien sa réaction !

Références :

- 1 — UFO Report Vol.3. n°1
- 2 — UFO Report Vol.4. n°5
- 3 — "Boomerang" de Laramie (Wyoming)-22-1-78
- 4 — "Journal" d'Albuquerque (Nouv.Mex.)-10-10-75
- 5 — "Gazette Telegraph" de Colo.Springs 24-4-77
- 6 — "National Enquirer" du 16 août 1977
- 7 — "National Enquirer" du 11 octobre 1977
- 8 — UFO Report Vol.4 n°6.
- 9 — "Observer" de la Grande (or) 27-8-77
- 10 — "Gazette telegraph" Col Springs 6-9-77
- 11 — "Pursuit" Hiver 76



Depuis la route, le couple en voiture aperçoit le rectangle orange à l'emplacement de la cabane.

et qui les traverse pour ressortir en des rayons de différentes teintes. Le tout s'éloigne vers l'Est au-dessus de la route à une vitesse vertigineuse.

Nous essayons d'accélérer pour ne pas le perdre de vue sur une paire de kilomètres, mais le magnifique spectacle est déjà bien loin haut dans le ciel...

Remarque :

- l'observation dura seulement quelques secondes vu la fragilité de l'éloignement du phénomène,
- le rectangle lumineux orange que les témoins avaient pris pour la maison en feu pourrait être en fait une partie du phénomène caché soit par les arbres du verger soit par la maison elle-même, il avait en effet la même couleur que le phénomène en vol (810 + du Pentone),
- le phénomène devait être assez bas au début de l'observation, puis il s'est élevé dans le ciel au fur et à mesure que la voiture montait,
- la distance entre les témoins et le phénomène n'a pu être déterminée avec précision,
- le phénomène ressemblait à une marmite de feu de couleur orange lumineux dégageant des rayons vers le haut, les bords de l'objet étaient bien délimités, ainsi que les rayons.
- les témoins pensent que l'ensemble de l'objet pouvait mesurer 4 à 5 m de diamètre sur 1,50 m de haut ; quant aux rayons, ils se perdaient à l'infini dans le ciel.
- aucun bruit n'a été perçu (les témoins n'ont pas quitté la voiture, en marche).
- le phénomène était très lumineux même quand il s'éloignait,

(suite page 22)

Enquête de : M. J.-L. RAUDE

Mme Edith RAUDE

Digest de : J.-L. BROCHARD (Délégué Régional)

Témoins : Mme et Mr André ROBIC (44 ans)
Melle ROBIC Catherine (13 ans)

Date : Lundi 22 Mai 1978 (nuit du Dimanche au Lundi)

Heure : 0 h - 0 h 15

Temps : Clair, température extérieure normale, Pleine lune.

Nature de l'Observation : Boule lumineuse laissant échapper un rayon.

Lieu : Nationale 165, entre Landévant et Auray.

RELATION DES FAITS

La famille ROBIC rentrait à St Avé, près de Vannes, avec leur Citroën GS familiale à une vitesse d'environ 90 km/h.

suite de la page 21

- il a disparu au loin vers l'Est en montant dans le ciel progressivement et rapidement,
- le ciel était dégagé, il faisait nuit (les témoins ne se souviennent pas avoir remarqué la lune ou un astre quelconque).
- un bois longe la route ainsi qu'une ligne à haute tension.

Les témoins :

M. et Mme Henri Barbier forment un paisible couple de retraités. Mr Barbier occupait la place de maire l'année de son observation, et il en a parlé aux gendarmes à l'époque sans remplir de déclaration officielle, il a demandé également de passer un appel à témoins dans la presse régionale. Aucun autre témoignage n'est venu corroborer ces dires à son grand étonnement car le phénomène devait être visible de très loin vu sa luminosité.

Ce couple a été émerveillé par ce magnifique spectacle de lumière, ils n'ont pas été effrayés puisqu'ils ont essayé de suivre le phénomène. Mr. Barbier précise encore qu'aucune structure apparente qui pourrait faire penser à un appareil n'était visible.

Les témoins ont été marqués par la luminosité et la vitesse du phénomène...

L'attention de M. et Mme ROBIC fut attirée par une sphère blanche très lumineuse, «grosse comme une lune» située à gauche de leur véhicule, à une altitude évaluée à 100 ou 200 m.

La lune se trouvait parfaitement visible à ce moment là, à droite de leur véhicule.

Ils purent observer cette boule lumineuse, qui semblait descendre lentement vers le sol. Brusquement, ils eurent la stupéfaction de voir jaillir un rayon lumineux de couleur blanche qui se dirigea sur leur voiture. Ce rayon demeura toujours partie prenante de la boule. Il frappa le côté gauche (arrière) du véhicule **AVEC UN BRUIT SOURD !!!**

M. ROBIC ne ressentit aucun choc sur la direction de sa GS.

A l'instant précis où le rayon heurtait la voiture, Catherine, leur fille qui se trouvait à l'arrière du véhicule, derrière son Père, ressentit une vive douleur sur tout le côté gauche de son corps... en même temps que son épaule gauche devenait comme paralysée !!!

Ces douleurs s'estompèrent au bout de quelques kilomètres.

Les témoins très effrayés, purent constater la disparition de la boule, alors même que le rayon lumineux venait de les frapper.

Quelque peu paniqués, ils continuèrent leur route tout en scrutant le ciel.

C'est seulement quelques kilomètres plus loin, qu'ils aperçurent derrière eux, sur leur droite, une grande lueur orangée semblant provenir d'un champ situé derrière un petit bois. Dans l'état de nervosité qui les caractérisait à ce moment-là, les témoins continuèrent leur route, sans s'arrêter.

NOTE DES ENQUETEURS :

La sincérité des témoins semble ne faire aucun doute. Leur récit est clair, complet. Les 3 témoignages recueillis se recourent parfaitement.

C'est la première fois qu'ils faisaient une telle observation et ils ont été très impressionnés.

Depuis ce jour, leur intérêt pour le phénomène OVNI est très vif, alors même que les relations de tels faits les laissaient jusqu'alors très sceptiques. M. ROBIC qui travaille comme employé de la Ville de Vannes est très bien considéré.

Suite au phénomène, aucune trace n'a été décelée sur la carrosserie à l'impact du rayon. Durant toute la durée du phénomène, Mr ROBIC n'a constaté aucune anomalie concernant le fonctionnement du moteur et de l'éclairage de son véhicule.

Sur la Nationale 165, à l'endroit du phénomène, il y aurait certainement d'autres témoins, car une autre voiture suivait d'assez près celle de nos témoins. Aucun autre témoin ne s'est manifesté à notre connaissance.

NOTE DE MR BROCHARD, Délégué Régional :

Tout d'abord, je tiens à remercier JL RAUDE et sa Femme, fidèles collaborateurs de longue date, pour avoir aussi rondement mené cette enquête pour la moins curieuse, quant aux événements décrits...

J'avais personnellement été alerté le lendemain des événements par un ami journaliste de Ouest-France ; ce qui nous a permis de mener l'enquête dans des délais très courts.

15 jours plus tard, alors que je présentais le dernier film de Steven Spielberg, « Rencontre du 3eme Type » à Questembert, j'ai eu le plaisir de rencontrer nos témoins, invités à cette occasion par le Directeur du cinéma.

Il m'a donc été possible de m'entretenir avec ceux-ci pendant près d'une heure, en compagnie du commandant de la brigade de Gendarmerie locale.

De cet entretien, il ressort principalement qu'aucun impact n'a été constaté sur l'aile de la voiture frappée par le rayon lumineux. M. ROBIC, à ma demande, va toutefois surveiller de près la peinture, afin, éventuellement de déceler toute altération subite de celle-ci dans les mois à venir, ce, afin de nous en informer immédiatement si tel est le cas.

Leur fille a pu préciser également ce qu'elle avait ressenti au moment de l'impact. La douleur qui traversa tout le côté gauche de son corps était assez sourde et profonde, comme celle provoquée par des maux de dents.

En ce qui concerne son épaule, elle eut l'impression que celle-ci était simultanément traversée par de multiples pointes d'épingles, comme endolorie, lui empêchant tous mouvements... (se référer aux sensations décrites par Mme BIHAN, à Riec sur Belon : LDLN 145-146 de Mai et Juin 1975).

Comment expliquer maintenant l'impact sonore provoqué par un rayon lumineux ? A ma connaissance, ce cas est unique dans notre département. Y-a-t-il eu des cas similaires ailleurs ? Je souhaiterais que, si tel est le cas, les enquêteurs concernés m'en fassent la relation. Merci d'avance.

Rayon Laser ? Rayon de lumière solide capable de traverser la tôle sans l'endommager ?

Suite à la divulgation de l'affaire par la Presse, la Gendarmerie s'est, à son tour, penchée sur l'affaire.

D'un entretien avec le Colonel Michel LAURENT, commandant le Groupement de Gendarmerie du Morbihan, au cours duquel nous avons pu échanger les éléments de nos enquêtes respectives, aucune explication rationnelle n'a pu être émise de façon concluante.

Un appel à témoignage dans la presse ne nous a pas permis de trouver de nouveaux témoins ; je pense notamment à la voiture suivant les ROBIC qui fatalement, puisque très près, aura permis également aux occupants de voir la scène.

En retournant sur les lieux, aucune trace n'a pu être découverte, tant par la Gendarmerie, que par nous même.

Un nouvel élément dans le puzzle que constitue pour nous le phénomène OVNI.

Si nos amis de LDLN ont des cas similaires dans leurs dossiers, nous sommes preneurs. Merci d'avance.

Délégation LDLN Morbihan, Jean-Louis BROCHARD
17 Rue du Goh Velenec 56640 - PORT NAVALO



LIEUX : Commune de Soullans — Vendée — D 32 — carte Michelin 67 - plis 2—12—
LIEU DIT : LE GUE AU ROUX (en patois maraichin : Le gué du Roi.)

Objet

Enquête de
M. Gérard BENETEAU

↓

au sol

en Vendée

DATE : Février 1973 — Heure : 23 heures environ.
TEMOINS : Mr et Mme RENAUDINEAU MICHEL
AGE : 30 ans
PROFESSION : TOLIER EN VOITURE

ADRESSE : LE ROCHER — La Pice — Soullans (Vendée)

DUREE DE L'OBSERVATION : 6 à 7 minutes

Conditions de l'observation : ciel couvert, sans lune (d'après le témoin). Vent faible — Température Fraîche

OBSERVATION :

L'observation de Mr et Mme Renaudineau est relativement banale, au sens, où le témoin, s'intéressa vivement au phénomène pendant l'observation, tenta même un contact, sans apparemment, obtenir de réponse.

Ce soir là, Mr et Mme Renaudineau revenaient de chez leurs Parents (Beau Père de Mr Renaudineau) habitant dans le marais du Soullandeau. (voir carte). Dans leur voiture leur enfant âgé alors de quelques mois.

Ils franchissent la voie ferrée Nantes—St-Gilles et s'arrêtent au stop de la D 32 qui mène de Challans aux Sables d'Olonne. C'est seulement à ce moment là, qu'ils voient dans le pré situé face à eux, de l'autre côté de la D 32, à 100 m d'eux un demi cercle lumineux "posé" dans le pré. Le demi cercle lumineux est composé de petites lumières rondes, rouges, non clignotantes, placées les unes près des autres. Les lumières étaient concentrées, non éblouissantes et n'éclairaient pas la surface du pré. A l'intérieur même du demi cercle, la nuit était aussi dense qu'autour.

Le témoin pouvait très nettement situer l'OVNI dans le pré, car voyant ce phénomène insolite face à lui, Mr Renaudineau ne perdit pas son calme. Il fit une marche arrière puis revint à sa position première mais beaucoup plus, face à l'OVNI, et braqua ses phares sur les lumières rouges. Il ne se souvient pas avoir fait d'appels de phares, mais il a gardé ses phares braqués sur l'OVNI pendant un laps de temps d'environ 3 mn (c'est long !!)

Avec ses phares, il distinguait très bien les arbres en arrière plan de l'OVNI et de chaque côté. Et il a très bien remarqué que l'OVNI était un demi cercle composé de lumières rouges concentrées, (aucune notion de volume demi sphérique ; d'après le témoin). (voir montage photo).

L'OVNI ne réagit d'aucune manière, mais Mme Renaudineau commençait à avoir peur et supplia son mari de partir, ce qu'il fit à regret (m'a-t-il dit). Le lendemain matin Mr Renaudineau passa à nouveau devant le pré, mais en sens inverse, se rendant chez son beau-père. Quand il narra son "aventure" de la veille son beau-père lui dit : «Bon sang ! Mais il fallait revenir me chercher, on aurait pris des piles et on aurait été voir de plus près !». En passant devant le pré, il ne remarqua rien d'anormal. L'anormal allait se situer dans d'autres

domaines et directement lié semble-t-il au phénomène OVNI.

Enquête psychologique : Mr et Mme Renaudineau sont des personnes normales. Ils ne s'intéressaient pas au phénomène OVNI à la date de leur observation. Ils n'en avaient même jamais entendu parler, sauf par la radio et la télévision. Mais depuis, Mr Renaudineau veut absolument en revoir "une" (soucoupe V) de plus près.

Pendant l'enquête, il me fut difficile de parler à Mr Renaudineau, sa femme semblant regretter, de toute évidence, que nous soyons au courant de leur observation.

Réactions postérieures : Aucunes réactions notables, les phares de la voiture ne se sont pas éteints et le moteur a tourné normalement pendant l'observation. Les montres des témoins ont fonctionné normalement. Aucune gêne épidermique quelconque. Aucun effet apparent sur l'enfant. Seule, Mme Renaudineau a fait un cauchemard dans la nuit, sans aucunes suites.

Lieux de l'atterrissage :

Sous sols : Cénomaniens — argiles noires à végétaux, sables.

Ligne téléphonique (voir photo). Faille à 6 km 500. (Challans) (voir carte)

L'OVNI était posé dans un pré très marécageux. Depuis la date, hélas s'il y eut guère de traces, il n'y en a plus guère. Nous avons passé le pré et les prés environnants au peigne fin. De plus, il y a souvent des bovidés dans ce pré. (sauf l'hiver) et les traces ont dû être très vite effacées.

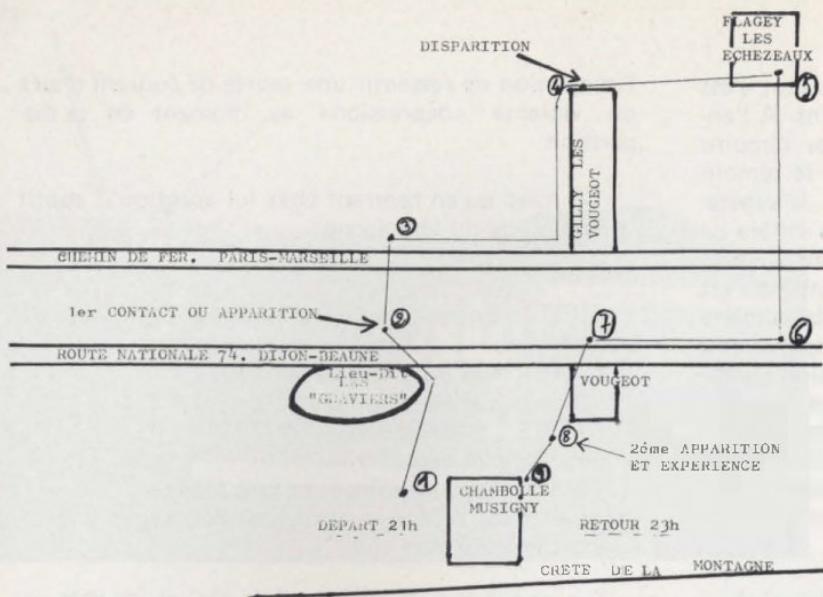
Corrélation ou... hasard ?

L'emplacement de l'atterrissage se situe donc au lieu dit : le Gué du Roi. En 1622 Louis XIII passa la Mer à gué pour attaquer les protestants réfugiés dans l'île de Rié (ou Riez). La Mer arrivait jusqu'à Soullans à l'époque. Le Lignerons se jetait dans la Mer à l'endroit précis de l'atterrissage. (1ère remarque).

(2ème remarque, la plus intéressante). La section archéologique de notre groupement, (Castel Club) nous a fait remarquer une chose intéressante.

L'OVNI s'est posé juste sur la ligne SALCO, qui est un alignement mégalitique de plus de 20 km et qui comprend :

à Sallertaine : 3 menhirs alignés (en 500 m).
à Soullans : le Menhir de la Verni — à Commequiers : le Menhir de la Palissonnière, à Commequiers également : l'Allée couverte de Pierres Folles. (appelée Dolmen à tort). Cet alignement suit



trois cas

près de
Chambolle-Musigny
Côte-d'Or

Enquêteur : Alan JEANNIARD-du-DOT

CAS no 1 -

LIEU : CHAMBOLLE - MUSIGNY

DATE : Mi-Juin 1974

DUREE : Environ 2 heures

TEMPS : Clair sans nuage avec étoiles

TEMOINS : Bien qu'ayant décliné son identité dans le courrier transmis, le témoin principal et sa famille désirent garder l'anonymat. C'est un jeune homme ayant fait récemment son service militaire.

Le témoin principal et 2 camarades sortent un soir vers 21 heures de Chambolle-Musigny (1) vers le lieu dit « Les Gravieres » entre la route nationale n° 74 et le chemin de fer, pour aller cueillir des cerises. Pendant la cueillette, le témoin principal voit tout à coup en venant de la crête de la montagne une boule lumineuse jaune vif relativement haute dans le ciel (3cm) à bout de bras à 45° (2). Direction de l'objet : Ouest-Est. Le témoin principal voyait donc cet objet se déplacer en direction des 3 copains, plutôt lentement et sans bruit. L'objet a stoppé son mouvement à mi-chemin entre la crête et le cerisier. Troublés dans leur occupation, les jeunes gens poursuivirent leur promenade nocturne vers le point (3). L'objet resté immobile 3 mn environ se mit à avancer de conserve avec les témoins jusqu'au point (4). Le témoin principal semblant plus craintif que les autres suivait le plus souvent possible le phénomène. A l'approche des premières maisons de Gilly les Vougeot, le phénomène



une droite presque rectiligne qui semblait longer l'ancien rivage de la région.

Nous essayons actuellement d'étudier ce genre de corrélation, Mégaites-OVNI qui ne semble pas si rare en Vendée (Monsireigne — St-Prouant — Chantonay) etc. etc.

Dimensions OVNI : D'après les renseignements du témoin, il ne nous a pas été possible d'obtenir une dimension correcte pour calculer la grandeur réelle de l'OVNI. (une mongolfière). Cependant d'après Mr Renaudineau, il ne mesurait pas plus de 6 m de diamètre et autant de hauteur.

disparut sur place instantanément. Les témoins quelque peu rassurés, mais ayant été choqué se mirent à courir jusqu'au point (5). Du (5) au (6) (7) (8) le parcours se fit en marchant tout en scrutant le ciel de temps à autre. Ayant longé la route nationale et ayant traversé Vougeot, en gravissant une petite côte, les 3 garçons virent de nouveau le phénomène, mais cette fois à leur verticale. Les parents du témoin principal ayant une vigne dans cette côte, ce dernier eut l'idée de s'y cacher pour observer une réaction éventuelle du phénomène : aucune sur le moment. depuis leur cachette un garçon sortit et se dirigea vers le Chambolle-Musigny sur une distance de 50 m environ et s'arrêta : aucune réaction de l'objet. Le 2ème garçon sortit à son tour et fit le même parcours sans réaction non plus du phénomène. Quand le témoin principal effectua le parcours, l'objet le suivit au pas. Une fois les 3 témoins réunis, plutôt déconcertés de la suite des événements la peur fit place à l'expérience et le replis vers la localité se fit précipitamment. Le phénomène suivait toujours le trio et disparut comme cédemment à l'entrée du village (9).

Note Enquêteur : Le témoin principal semble marqué par cette première expérience dont le mouvement lui parut parfaitement « intelligent ». Il est issu d'une famille de viticulteur, lui même salarié dans la région.

CAS no 2 :

LIEU : CHAMBOLLE - MUSIGNY

DATE : Dernière semaine de mars 1977

DUREE : Entre 2 h 15 (a) et 4 h (b)

TEMPS : Nuageux bas mais clarté diffuse dans l'ensemble.

TEMOINS : Anonymat demandé (témoin principal cas n° 1, son frère, et leur grand-mère).

a) Vers 2 heures 15 du matin, le témoin principal remontait la grande rue du village avec 6 ou 7 camarades (non contactés) quand, arrivés au niveau de la « 2me pompe » (point d'eau potable avec bac en pierre), un des garçons aperçoit au sommet de la colline (identique au cas n° 1), près d'une grotte connue des jeunes gens, une lumière ou un faisceau dont l'intensité est assez forte puisque le témoin la comparera à de la lave de volcan. Cette lumière est particulièrement aveuglante, mais reste figée. De cette clartée fixe une

lumière vert pâle s'est étalée sur le vignoble et s'est arrêtée à 4 ou 5 mètres environ des témoins. A l'endroit où se trouvait la clarté étalée, les témoins voyaient mieux qu'en plein jour puisque le témoin principal affirme qu'ils voyaient à travers la végétation et de ce fait apercevaient un mur non visible de jour au même endroit (arbustes et buissons). Après une immobilité d'environ 2 minutes, la lumière s'est résorbée vers la source fixe. Une fois la lumière complètement résorbée, le phénomène disparut (ou s'éteignit) le processus complet avec apparition identique se répéta 4 ou 5 fois dans un laps de temps rapproché sans variante devant des témoins de moins en moins rassurés. La maison familiale du témoin principal étant situé à peu près dans l'axe du phénomène, la grand mère put voir ce phénomène en entier 1 fois et m'a confirmé les dire de son petit-fils.

Après une extinction prolongée du phénomène, les témoins s'en allèrent.

b) Vers 4 heures du matin de cette même nuit, le frère du témoin principal rentrant du bal en venant par la route de Vougeot (la colline dominant le village), aperçut le même phénomène et au même endroit que précédemment. Ayant l'habitude de se promener de nuit en campagne sans éprouver la moindre peur, ce témoin connaissant donc parfaitement la colline s'est résolument engagé dans un sentier menant au sommet, croyant que la lumière pouvait être un incendie. Tout en montant, il aperçut la lumière s'étaler et venir vers lui. A un moment qu'il ne put préciser, l'ensemble du phénomène disparut (comme on éteint une lampe) instantanément. Le témoin eut

l'impression de ressentir une «sorte de courant d'air» ou violente «dépression» au moment de la disparition.

Ce n'est qu'en rentrant chez lui après qu'il apprit la 1ère partie du témoignage.

CAS n° 3 :

LIEU : Entre Chambolle-Musigny et Morey St Denis

DATE : Nuit du 11 au 12 avril 1977

(20 jours séparent les 2^{me} et 3^{me} cas)

DUREE : ± 30 secondes

HEURE : 24 heures

TEMPS : Clair sans nuage et sans étoile

TEMOINS : Témoin principal des autres cas et (un camarade non vu)

Les témoins reviennent du cinéma à DIJON et montés sur une moto, en roulant, voient sur leur droite un fil de lumière vertical émanant «du néant» approximativement situé à une hauteur de 200 mètres et à 800 mètres horizontalement. ce fil lumineux (mais ne dégageant pas de lumière) descendit jusqu'au sol où son extrémité se transforma progressivement en un rectangle d'environ 20 m par 2 m. Ce rectangle fut si lumineux que les témoins pouvaient voir comme en plein jour sur ce périmètre exclusivement. La couleur approchait le jaune vif.

Le phénomène se résorba de façon inverse à l'apparition mais il sembla aux témoins que l'objet était solide. Aucun bruit ne fut entendu en dehors de celui de la moto. Aucun effet sur les témoins et la moto.

Nos Activités

ENQUETES : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs).

RESUFO : (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 133, rue Léo Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme, utilisé, émulsion, température relevée.

GTR Groupe «Techniques et Recherches».

— Nous mettons à la disposition des lecteurs les plans ou schémas permettant la réalisation de :

Détecteur magnétique
Compteur geiger Muller

Pulsographe

Fréquence-mètre (adaptable au pulsographe ou au compteur Geiger)

Détecteur de variation de luminosité nocturne

Envoi de plan contre 4,80 F.

— Pour la réalisation de votre détecteur magnétique, une aiguille aimantée de L = 80 mm avec chape agathe peut vous être adressée contre la somme de 29,00.

Pour l'observation ou la photographie, une plaquette Polaroid de 7 x 7 cm peut être adressée contre 12,50.

Un schéma avec explications pour la réalisation d'une station photographique automatique (prix de revient : environ 2000 F.) est disponible. Envoi contre 10,00 F.

— Informez nous de tout appel de détecteur en précisant, date, heure, lieu, type de détecteur, s'il y a eu observation et quelle est cette observation.

— Le G.T.R. demande à tous les spécialistes de leur adresser les plans et caractéristiques de leurs réalisations ainsi que toutes idées de recherches, afin d'en faire profiter les lecteurs.

— Les lecteurs disposant de matériel permettant des mesures sur le terrain (compteur geiger, résistivimètre, magnétomètre, etc) sont invités à se faire connaître auprès du G.T.R. et des délégations régionales.

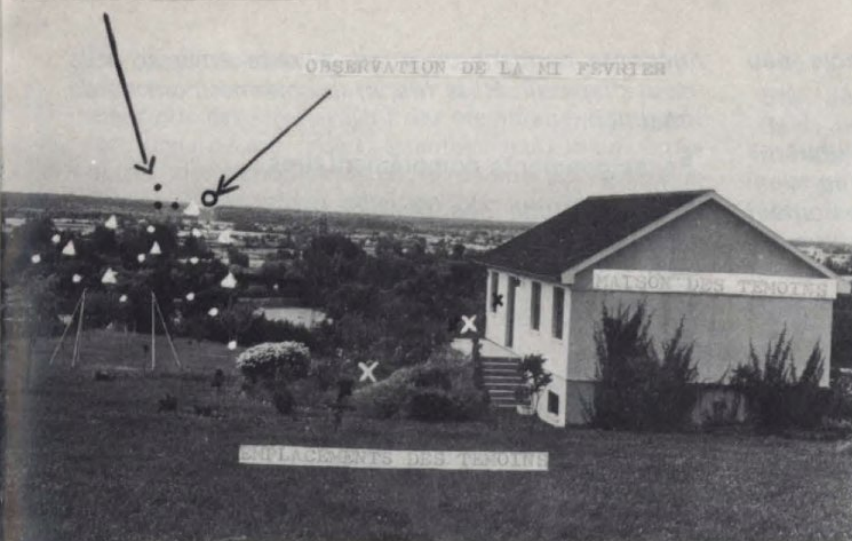
— Toute lettre adressée au G.T.R. et nécessitant une réponse doit être accompagnée de 2 timbres à 1,20 F.

Responsable :

M. Ch de Zan 53, Le Parc 78540 VERNOUILLET

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat. FIDURO, 6, rue Mouton-Duvernet, 75014 PARIS (timbre réponse S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les frais méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.) Tél. (58) 75-59-19



A St-Germain- des-Fossés

Allier

Enquête de Jean SOARES

Témoins : M. et Mme GRAND, habitant St-Germain des Fossés au lieu dit : Bourzat.

Dates : Mi-Février 1978

29 Mai 1978

Lieu d'observation : Domicile des témoins

Situation géographique présumée des phénomènes : Forêt de Marcenat.

Temps : froid, clair, étoiles visibles

Vent : Nul

Le lieu d'observation domine l'Allier, la ligne SNCF. Deux lignes EDF à haute tension (63 kV) passent à proximité de leur domicile.

Digest de l'enquête enregistrée au magnétophone

I — Enquête concernant les événements de la mi-Février.

M.G., sortant sa chienne, vers 23 h, voit au dessus du bois de Marcenat, une boule jaune-orangée. Intrigué par ce phénomène, il va chercher ses jumelles. La boule scintille et brille comme un diamant. Aux jumelles, il ne remarque aucun détail supplémentaire, sinon que la lumière est aveuglante.

Alors, il remarque que, de la boule partent des objets triangulaires. Ils sont au nombre de 7 ou 8. Ils sont bordés de lumières (petites) de toutes les couleurs, jaune, bleu, rouge, vert. Ces triangles évoluent très lentement, remontent vers le Sud, s'éparpillent vers St-Rémy en Rollat, l'Allier et même se dirigent vers les témoins, car entre temps Mme G. l'a rejoint.

L'intérieur ou du moins la partie comprise entre les petites lumières multicolores n'a pas de couleur propre.

Mme G. a peur du phénomène et bientôt rentre chez elle, ferme ses volets. M.G. continue d'observer. Les triangles continuent d'évoluer en vol horizontal, s'allument et s'éteignent régulièrement.

Les triangles sont plus petits que la boule qui, elle, a les dimensions apparentes du soleil. La boule s'éteindra au passage d'un train ainsi que plusieurs triangles. 2 ou 3 resteront allumés, pendant quelques instants, puis plus rien.

M.G. cesse d'observer et va se coucher. Sa chienne n'a eu aucune réaction, son fils qui dormait non plus.

L'observation a duré environ une heure.



Carrefour des vieilles ventes. La maison des témoins se situe dans le dos du photographe.

II — Enquête concernant les événements du 29 Mai 1978

Mêmes conditions météo que lors de la 1ère observation : ciel clair, vent nul, température froide pour la saison.

Il est 23 h 30.

Cette fois-ci, c'est Mme G. qui voit la première le phénomène, en fermant ses volets. Surprise, mais

pas apeurée, elle contemple ce spectacle peu banal.

Le phénomène se présente comme 3 lumières rondes disposées comme les sommets d'un triangle rectangle (voir photo). Ces lumières de couleur jaunâtre, comparable à des phares de voiture, se situent au dessus du bois, à côté des lignes H.T. et un peu plus à gauche (par rapport au témoin) que celles de la première observation.

Elle fera sortir plusieurs fois son mari de la baignoire pour venir observer — souvenir cocasse qui les fait encore rire.

Des 3 boules partent, d'une manière continue mais lente, de petites boules rouges laissant un sillage rouge dans la nuit. Elles vont dans toutes les directions : vers St-Rémy, au dessus du bois, vers la rivière, et même vers eux.

Mme G. dit même avoir eu l'impression qu'elles venaient jusqu'à la limite de leur terrain.

Il est à noter que les boules rouges ne reviennent pas à leur point de départ, elles s'éteignent et disparaissent.

Ils n'ont pas peur, le spectacle est fantastique.

Au passage d'un train, les 3 boules diminuent d'intensité, puis elles reprennent leur intensité pré-

cedente pendant un quart d'heure environ, puis tout disparaît. Ni le fils, ni la chienne n'ont eu de réaction.

Renseignements complémentaires :

Après étude des témoignages, des directions données reportées sur la carte, les phénomènes pourraient se situer à proximité du carrefour "des vieilles ventes" dans la forêt de Marcenat.

3 lignes H.T. passent à ce carrefour : une de 225 kV, et 2 de 63 kV.

Après contact avec l'aéroport voisin de Vichy-Charmeil, nous apprenons que rien n'a été constaté (ce qui ne prouve rien).

Ces témoignages nous sont parvenus par le mari d'une collègue de travail de Mme G. Les témoins ne voulaient aucune publicité, mais après plusieurs contacts, ils acceptent que leur témoignages soient publiés dans une revue spécialisée.

Les témoins connaissaient le phénomène seulement à travers la presse ou la télé. Depuis, ils semblent s'y intéresser davantage.

Au cours des divers entretiens que nous avons eus, leurs récits n'ont jamais varié : ils ont raconté simplement ce qu'ils avaient vu.

Leurs témoignages sont dignes de foi.

Pologne :

Atterrissages avec observation d'êtres (verts)

par Jean Sider

Lorsqu'un quidam particulièrement allergique aux OVNI voulait «chambrier» un ufologue, il avait recours jusqu'ici à la vieille niaiserie des petits hommes verts. Cette manière de se gausser des passionnés d'ufologie remonte au temps, où, dans les années 50, un coiffeur américain peu scrupuleux et en mal de publicité, trucidait proprement deux pauvres singes qui n'en pouvaient mais, les rusa consciencieusement (et pour cause puisque c'était son métier !) et les peignit d'un beau vert pomme pour les installer ensuite dans sa vitrine avec une pancarte stipulant qu'il s'agissait d'un équipage de soucoupe volante !

Il va falloir maintenant que ces chers blagueurs trouvent autre chose, car s'il faut en croire le journal du soir «Kurier Polski», des citoyens polonais prétendent avoir aperçu de véritables extra-terrestres de petite taille, dont la couleur de peau nous avait valu bien des sarcasmes de nos contestataires habituels depuis déjà pas mal d'années.

Peut-être que certains de nos lecteurs ont-ils eu vent de cette affaire d'Emilcin, reprise par quelques quotidiens français à la fin du printemps dernier, et qui ne citaient ni plus ni moins qu'un article du «Kurier Polski». Afin d'éclairer la lanterne de ceux qui ne sauraient rien de cet étonnant cas, et de rafraichir la mémoire des autres, je citerai ci-dessous le texte paru dans le Kurier Polski du 7 juin 1978 :

«Le 17 mai 1978, vers 8 h du matin, un paysan âgé de 71 ans, qui traversait un bois dans une charette tirée par un cheval, fut confronté à un bien étrange spectacle. L'affaire s'est passée aux environs d'Emilcin, petite localité située à 60 kms de Lublin.»

«A un moment donné il aperçut deux êtres habillés d'une combinaison noire ressemblant à une tenue de plongée sous-marine, très ajustée au corps. Ces créatures avaient le visage vert, des yeux placés en oblique, et marchaient en faisant de curieux sauts.

De plus, ils s'exprimaient dans un langage bizarre où les sons n'étaient pas articulés. Le paysan nota également que ces êtres avaient des membranes réunissant les doigts ce qui faisait ressembler leurs mains à des pattes de grenouille ! Ils invitèrent par gestes le paysan à les suivre dans un curieux appareil qui paraissait en sustentation au-dessus du sol, rappelant par sa forme un autobus. Une fois à l'intérieur, l'homme fut « examiné » par les occupants à l'aide d'un appareillage pouvant à la rigueur passer pour une installation de radioscopie. Puis, les créatures mangèrent une sorte de gelée transparente qu'ils proposèrent au paysan, mais celui-ci refusa cette invitation. Ensuite, après cet intermède, il put quitter l'engin et rentrer chez lui en proie à une émotion bien compréhensible.

« De curieuses empreintes ont été retrouvées sur les lieux de cette rencontre rapprochée de type 3, elles sont de forme rectangulaire, mais on ne sait s'il s'agit de pas ou de train d'atterrissage. Deux policiers et deux enfants ont déclaré avoir vu planant au-dessus du grenier d'une bâtisse, un engin de forme identique, qui s'éleva brusquement à grande vitesse et disparut dans les cieux en quelques secondes. »

Selon mon correspondant polonais, c'est la première fois que la presse polonaise fait état d'une rencontre rapprochée de 3ème type dans son pays.

Je dois dire franchement que j'avais commencé par penser que cette affaire relevait d'une aimable plaisanterie, jusqu'au moment où j'appris que ce cas était considéré comme sérieux par les ufologues polonais d'une part (il y en a figurez-vous !), et que d'autres cas du même genre s'étaient produits. Effectivement, il y a quelques jours, ce même correspondant me faisait parvenir d'autres informations tendant à laisser croire qu'il se passe actuellement quelque chose de vraiment « spécial » en Pologne, lié à de possibles visites d'OVNI dont les occupants sont toujours décrits comme ayant la peau verte !

Voici un autre article paru dans le Kurier Polski du 4 octobre 1978 : « ENCORE UN OVNI EN VUE ? QUI ETAIT CETTE MYSTERIEUSE CREATURE A VISAGE VERT ? UNE AVENTURE INSOLITE EST ARRIVEE A DES ECOLIERS ! LES PROFESSEURS AFFIRMENT QUE LEURS ELEVES N'ONT PAS PU INVENTER UNE PAREILLE HISTOIRE ! Une bien curieuse aventure est arrivée à des écoliers de Przyrownica, localité à proximité de Kwiatkow. Quelques 8 garçons et filles de 3ème année, ont prétendu que le 27 septembre 1978, vers 8 h 30 du matin, dans la traversée du bois se trouvant à la sortie du village de Magnusy, à 2 kms du bourg, ils ont rencontré une créature bien étrange, au visage de couleur verte, habillée d'une sorte de combinaison collante noire, où ils purent distinguer à la hauteur de la poitrine, un insigne circulaire sur lequel était représenté un point rouge à l'intérieur d'un cercle. L'histoire a suscité un beau remue-ménage chez les habitants du village. C'est par le directeur de l'école, M. Wacław CHLEBOSWKI et son épouse Janina enseignante dans le même établissement scolaire, que nous avons pu obtenir des précisions sur cette affaire. »

« Le 27 septembre 1978, Mme Janina CHLEBOWSKI, devait faire ce matin-là, la classe aux élèves de 3ème année. Le cours était prévu pour 9 h. Quelques minutes avant de faire entrer les élèves, elle remarqua une grande agitation parmi les élèves qui attendaient dans la cour. Certains d'entre eux, telle Kasia Kolin-ska, étaient si bouleversés qu'ils furent incapables d'émettre la moindre parole pour expliquer leur émotion ! Krzysztof Wawrzyniak, quant à lui, put raconter qu'il avait aperçu un homme bizarre se trouvant à proximité du bois, et dont le visage lui avait semblé de couleur verte ! L'histoire était assez embrouillée du fait de l'état de surexcitation de l'adolescent. Mme CHLEBOWSKI narre ensuite ce qu'elle fit : « Quand je demandai aux enfants combien d'entre eux avaient vu l'être bizarre, 6 enfants levèrent la main. Puis, 2 filles se décidèrent elle aussi, en précisant qu'elles avaient effectivement remarqué cette curieuse teinte verte du visage de la créature. Je mis alors mon mari au courant de l'incident ainsi que les autres professeurs, et tous ensemble nous nous rendîmes sur les lieux de l'observation, mais nous ne découvrîmes aucune trace du mystérieux personnage ». Mr. CHLEBOWSKI a dit pour sa part : « Nous connaissons bien nos élèves qui savent parfaitement que nous les chasserions de l'école s'ils étaient surpris à colporter de tels mensonges. Cela indique qu'ils ont dû faire effectivement une bien étrange rencontre. D'autre part, les enfants ne marchaient pas tous ensemble lorsqu'ils aperçurent l'individu, et malgré cela, ils ont tous fait à peu près la même description de la créature. »

« Voici maintenant la version du jeune Krzysztof Wawrzyniak : « j'ai vu qu'il avait un visage vert et les yeux en oblique. Les doigts de ses mains étaient réunis par une membrane comme les pattes d'un canard. Il marchait près du petit bois de bouleaux en direction de Magnusy. J'ai eu très peur, car je n'avais jamais vu un homme pareil jusqu'ici. J'ai commencé à courir pour m'éloigner de lui et je suis directement venu à l'école. Puis j'ai vu arriver en courant : Kasia Kolin-ska, Jacek Cierpikowski, Stawek Korolak, qui eux aussi virent la mystérieuse créature. »

« Le directeur d'école crût bon d'alerter le Commissariat de Police local et des agents furent envoyés sur place pour investiguer les lieux, sans rien trouver qui puisse accréditer cette histoire. Cependant, le jour précédent, vers 20 h, un professeur en retraite, Mme Anastasia Byrda accompagnée de sa fille aînée, firent une curieuse observation : une étrange forme lumineuse pulsante au-dessus des arbres, au même endroit où les écoliers de Przyrownica virent le personnage à peau verte et mains palmées ! La lumière était d'une couleur rouge intense, et les deux femmes furent d'accord pour admettre que cette lumière ne pouvait provenir d'un avion. D'autre part, une même description a été faite par un fermier, Mr. Josef PAWLAK, concernant une forte luminosité pulsante observée à la même heure, à la même date, et non loin des lieux concernés. »

Dans cette affaire, les témoins principaux n'ont pas observé le moindre OVNI, ni le moindre véhicu-

le bizarre posé au sol. Par contre, il n'en est pas de même de ce qu'a observé un autre témoin, LE MEME JOUR, EN UN LIEU DIFFERENT du même secteur. Voici le résumé de l'article publié dans le Kurier Polski du 6 octobre 1978 :

QUAND UN RAMASSEUR DE CHAMPIGNONS APERÇOIT LES PASSAGERS D'UN OVNI... UN MOTOCYCLISTE DE GOLINA A-T-IL RENCONTRE DES EXTRATERRESTRES ?...

Leurs petites mains étaient plus petites que les miennes, délicates et étonnamment flexibles. Et elles étaient de cette même teinte verte que leur visage. Lorsque je leur serrai la main, je ne remarquai pas de membrane entre les doigts. Mais je vis que leurs yeux étaient vitreux, rouges, et placés en oblique. De plus, les méplats des joues saillaient sous la peau. »

« Cette description de curieux personnages a été faite par un motocycliste résidant à Golina, petite localité située près de Konin, dans le district de Poznan. Cet homme se nomme Henryk MARCINIAK, et prétend avoir fait cette étonnante rencontre le 27 septembre 1978, c'est à dire LE MEME JOUR QUE LES 8 ENFANTS DE PRZYROWNICA dans le district de Sieradz. »

« Mr. MARCINIAK alerta la police de Konin le jour même de son observation, tout comme le fit le directeur d'école Mr. CHLEBOWSKI, ce qui indique qu'ils n'avaient pu avoir l'un comme l'autre, connaissance des termes de leur déclaration réciproque. »

Mr. MARCINIAK travaille comme chauffeur et le mercredi 27 septembre 1978, alors qu'il rentrerait chez lui sur sa motocyclette (l'heure n'est pas précisée), il décida de faire une halte dans les bois du voisinage afin d'y cueillir des champignons. Il était donc tout occupé au ramassage de bolets et autres cèpes, lorsqu'il aperçut un étrange objet qui se dressait non loin de lui. Il ressemblait à une sorte de citerne, s'il faut en croire le témoin, et reposait au sol sur ce qu'il lui a semblé être quatre « pieds ». Voici ce qu'a raconté M. MARCINIAK : Je ne perçus aucun bruit. J'étais plutôt interloqué et me demandai ce que cela pouvait bien être, lorsque soudain, une sorte de porte s'ouvrit et deux curieuses créatures différentes de notre espèce apparurent dans l'ouverture ainsi faite. L'une d'entre elles m'aperçut tout de suite semble-t-il, puisqu'elle commença à agiter la main pour m'inviter à approcher. Une espèce d'escalier apparut au bas de cette « porte » et les deux personnages descendirent à terre. Je tendis la main pour les saluer à notre manière et ils la serrèrent ! Je remarquai qu'ils portaient une tenue sombre mais pas noire, une sorte d'uniforme épousant étroitement les formes de leur corps. Leurs mains étaient de même grosseur, du bras jusqu'à la paume. Ils étaient de petite taille, 1 m 40 environ. Ils discutèrent entre eux durant un moment. Le son de leur voix me fit penser à un disque de 33 tours qu'on passerait en 78 tours ! L'un des êtres tenait à la main un appareil ressemblant à une caméra ou un kodak, c'est du moins mon impression. Ils furent vivement intéressés par mes champignons mais bien davantage par ma motocyclette qui était

posée contre un arbuste non loin de moi. D'après les gestes qu'ils me firent, je compris qu'ils désiraient savoir comment fonctionnait mon engin. Je le mis donc en route et fit une vingtaine de mètres avec. Puis je me retournai et vis qu'ils ne m'avaient pas suivi. Celui qui tenait un genre de caméra fit un mouvement comme s'il voulait donner un coup de pied dans le sol, et au même moment, j'entendis comme un son de cloche venant de leur véhicule. Les deux créatures regagnèrent vivement celui-ci et disparurent dans l'ouverture qui elle-même se referma au point que toute trace de porte ne fut plus visible. L'objet commença alors à s'élever, et ce, de plus en plus vite. J'étais debout à 30 m de lui au moment où il décolla. Mais ce fut seulement lorsqu'il atteignit le sommet des arbres que je perçus une sorte de bourdonnement qu'il devait émettre. En 15 secondes il avait disparu dans les cieux. Je trouvai quatre traces à l'endroit où il s'était posé, correspondant à un « quadripode » d'atterrissage. »

« L'épouse de Mr. MARCINIAK a dit que lorsque son mari fut de retour à la maison, il lui dit qu'il se sentait plutôt fatigué et lui raconta son « aventure », à laquelle elle ne crut pas un seul mot. Cependant, elle avoua qu'elle ne comprenait pas pourquoi son mari irait raconter une histoire pareille sachant bien qu'il serait pris pour un menteur !

« La nouvelle, tout comme dans le cas d'Emilcin, a provoqué une grande agitation dans la population locale. »

Voici donc l'histoire succincte des petits hommes verts vus récemment en Pologne. Bien sûr, il faut se méfier de certaines informations diffusées par les agences de presse, mais il semblerait que dans ce cas précis d'un pays de l'est, il n'y ait pas de fumée sans feu. Un canular répété sur TROIS cas dont DEUX le même jour, est à écarter à priori. Malheureusement, tant que nous ne posséderons pas de rapports d'enquêtes très poussées, il sera impossible de déterminer si nous devons considérer tout cela comme étant sérieux. Restons donc attentifs à ce qui pourra nous parvenir de Pologne dans l'avenir, et attendons d'avoir de plus amples informations avant de trancher définitivement... si toutefois nous en avons les moyens !

Un grand merci à l'ami Georges E. WIELUNSKI qui, de sa Pologne natale, a bien voulu nous communiquer tous ces renseignements forts intéressants.

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

ETHIOPIE un OVNI DETRUIT UN VILLAGE

par Georges KENDALL : "Ufo-Press" (Buenos-Aires) n° 7, avril 1978

Transmission : M. DARNAUDE - Traduction : M. FERNANDO

De nombreuses fois, les chercheurs ufologues ont dû répondre à la question : les OVNIS sont-ils hostiles à l'humanité ? Il est bien difficile de répondre, d'autant plus que les rares cas de présumée hostilité sont douteux ou mal documentés.

Toutefois, l'incident dont il va être question ci-dessous caractérise parfaitement la présence d'un OVNI. La documentation m'a été gracieusement transmise par un médecin de l'ONU détaché en Ethiopie. (ce dernier souhaitant l'anonymat).

Tout commence le 7 août 1970 dans un petit village : Saladare, situé à 14 km au nord d'Asmara. Il était 11 h 30. Les habitants entendirent un bruit provenant d'un petit bois, donnant l'impression qu'il s'agissait d'un avion volant à basse altitude. Le bruit s'amplifia et devint plus aigu. Puis les indigènes observèrent une boule rouge brillante volant à grande vitesse et à basse altitude qui traversa le village, détruisant les constructions, arrachant les arbres, carbonisant l'herbe (sans produire d'incendie toutefois). Lorsque l'OVNI s'éloigna de la bourgade, le goudron qui avait été froilé par l'engin se mit à fondre sur une aire de 7 m x 2 m. L'OVNI détruisit également la murette d'un pont. Ensuite, sans modifier ni vitesse, ni trajectoire, l'OVNI parcourant 150 m, s'arrêta quelques instants sur les flancs d'une colline. Puis il revint à nouveau sur le village, dans la même direction qu'au-paravant (ou bien sur une voie parallèle) semant encore la destruction, et disparut enfin par là où il était venu.

L'OVNI parcourut au total, après ces deux observations, 6000 mètres. La durée de l'incident fut de

10 minutes. L'OVNI fut aperçu également par des habitants d'un village voisin qui le décrivent comme «une grande boule rouge brillante dotée d'une queue». Le médecin de l'ONU et ses collègues constatèrent la destruction de 50 maisons, tandis qu'une douzaine d'entre elles étaient abîmées. De même il y eut 8 blessés et un enfant de tué. D'après le docteur, on aurait dit que l'on venait de tirer un boulet de canon dans le village.

C'est certainement le cas le mieux documenté sur le sujet. Tout autre hypothèse semble à écarter, surtout celle d'un météore téléguidé. Ce ne pourrait être non plus une tornade à cause des dégagements de chaleur constatés (toits en tôle ondulée fondus). Le climat excellent fait écarter l'hypothèse de foudre. Alors quoi ?

NDLR. Si l'information est exacte et fidèlement rapportée, on est bien en présence d'un phénomène rare, voire exceptionnel, les météores n'ayant pas l'habitude de s'arrêter et de rebrousser chemin pour revenir sur leur trajectoire. La documentation quoique en dise l'auteur, est trop succincte pour se faire une opinion sur le phénomène. Nous sommes en bordure du grand effondrement de la mer Rouge, les fonds face à Asmara dépassent 1600 m (2500 plus au nord) L'Afrique se sépare de l'Arabie et il n'est pas exclu que des phénomènes géophysiques exceptionnels puissent se produire, ce qui ne détruit pas l'hypothèse de l'OVNI pour autant, qui reste valable.



par Gilles SMIENA

JEANIFERGUSON - "LES HUMANOÏDES." - éditions Lemeac (canada) mars 1978 - 280 pages

Jean FERGUSON est un ufologue canadien de langue française connu et estimé ; collaborateur du groupement de recherches ufologiques "UFO

Québec", il participe fréquemment aux émissions radio et télé de son pays : il a déjà publié un premier livre en 1972 : "Tout sur les soucoupes volantes." où il montrait qu'il avait les idées larges, trop larges peut-être aux yeux de certains censeurs.

Dans cet ouvrage, il exposait d'abord les difficultés pratiques de la recherche dans le nouveau monde, difficultés dues en partie à l'imbroglio des commissions d'enquête américaines, puis il faisait une sorte d'historique du problème en expliquant les possibilités d'une intervention d'êtres venus du cosmos pendant la préhistoire ; ces êtres auraient pu par la suite devenir des divinités antiques... et il notait la même évolution possible chez les indiens d'Amérique. Or cet aspect du problème n'est pas particulièrement prisé en France où l'on connaît trop les élucubrations de quelques soi-disant spécialistes du problème. Il passait ensuite plus rapidement sur la période historique dont les cas sont localisés à l'Europe, seule région du monde sur

laquelle nous ayons quelques documents mais qui intéressait moins ses lecteurs canadiens. Dans la seconde partie du livre, il reprenait les problèmes classiques des ovnis : propulsion, danger etc... en s'appuyant surtout sur des exemples canadiens. Un livre honnête qui s'adressait à un public bien déterminé en tenant compte de sa psychologie et de ses antécédents historiques, ce que nous devons comprendre.

Son nouveau livre est consacré aux humanoïdes comme l'indique son titre, ce qui n'est pas toujours le cas en ufologie. Il est en effet exact, comme le dit l'auteur, que l'on oublie trop les humanoïdes pour s'en tenir à l'étude presque exclusive des ovnis alors que ce sont eux, d'abord, et non les soucoupes qui détiennent la clé du mystère, les ovnis n'étant au mieux que leurs véhicules spatiaux ; le jour où l'on saura qui sont les humanoïdes, le problème des ovnis ne sera plus qu'une question de technologie. L'on comprend mal en particulier, pourquoi les cas de rencontre semblent toujours se faire par pur hasard, dans des circonstances curieuses plus ou moins incroyables et pourquoi les témoins sont la plupart du temps "des gens sans bagage scientifique ni formation professionnelle à qui l'on accorde aucun crédit".

C'est pour cela que l'auteur a décidé de s'interroger par priorité sur les humanoïdes pour essayer de savoir qui ils sont et quel but ils poursuivent.

Par "humanoïdes", FERGUSON n'entend pas seulement des êtres étranges que l'on rencontre parfois à proximité des soucoupes volantes, mais également tous les êtres d'aspects très divers que l'on trouve en "solitaires" dans les grands espaces du continent américain comme dans les régions peu accessibles et peu peuplées d'autres continents. Il s'intéresse particulièrement à l'un d'eux, le "sasquatch" appelé aussi "bigfoot" (grand pied) très connu en Amérique du nord mais très peu connu en Europe. C'est une créature monstrueuse, haute de deux à trois mètres, très forte mais très agile, qui dégage une odeur spéciale difficile à définir ; elle est couverte d'une épaisse toison noire ou sombre, a des yeux très brillants et surtout reste insaisissable car elle disparaît subitement — comme un esprit — sans jamais laisser de témoignages palpables d'elle même, tout au plus quelques traces fugitives sans origines précises ; détails qui rejoignent bien ceux que nous connaissons concernant le "Yéti" des Tibétains qui est plus connu en France sous le nom fantaisiste d'abominable homme des neiges ; détail que l'on

retrouve également dans d'autres témoignages moins connus que ceux des ovnis classiques et qui ne sont pas en contradiction avec ceux qui émanent des êtres qui accompagnent les soucoupes volantes.

Le grand mérite du livre de FERGUSON est donc d'ouvrir un nouveau dossier qui élargit le débat au lieu de le restreindre ; dossier qui n'était pas complètement ignoré d'ailleurs, mais qui n'avait jamais été étudié de façon aussi complète avec des cas si précis et qui a l'avantage de faire la transition entre les humanoïdes classiques qui accompagnent les apparitions d'ovnis et les témoignages du folklore, étudiés il y a déjà quelques années par Jacques VALLEE dans son livre "Chroniques des apparitions Extra-Terrestres" ; il manquait un chaînon ; il est trouvé.

Bien entendu, tous les ufologues ne sont pas prêts à suivre l'auteur sur cette voie qui les éloigne de l'étude classique des ovnis ; certains d'entre eux l'accuseront même de s'égarer en se lançant sur des pistes fallacieuses d'animaux réels encore mal connus sans aucun rapport avec l'ufologie ou de monstres hypothétiques tout juste bons à aller rejoindre dans les oubliettes de la science leur cousin Nessie, le trop connu monstre du Loch Ness.

Conseillons leur cependant avant qu'ils ne se lancent dans d'inutiles diatribes de considérer que l'ufologue américain Léonard STRINGFIELD dont nous avons analysé le livre dans cette même rubrique et qui ne saurait être taxé de "déviationnisme" reprend la thèse de FERGUSON en se ralliant entièrement à son point de vue et lui consacre dix pages de son livre : pages 89 à 100. Un témoignage de ce poids ne peut pas être négligé, surtout lorsque l'ouvrage est préfacé par le major KEYHOE.

Le problème est ainsi officiellement posé, et il était bon qu'il le soit par un ufologue réputé, connaissant bien ses dossiers ; Il semble inéluctable que ces êtres encore mal connus prennent place prochainement dans cette marge de l'ufologie qui reste mal étudiée mais qui apporte peut-être une clé permettant de mieux comprendre le phénomène ovni. En conclusion : un livre à ne pas négliger et à lire, voir même à méditer même s'il surprend et choque un peu ; ce sera d'autant plus facile qu'il est bien écrit, bien présenté et se lit facilement.

"Alerte générale ovni"

par Léonard STRINGFIELD

(auteur de l'important article de la page 7)

FRANCO : 44 F

EN VENTE : Librairie SCHRACK
43400 LE CHAMBON-S-/LIGNON

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

LE 5 MARS 1979. TENERIFFE. (Iles Canaries)

Vers 19 h, au coucher du soleil, le chanteur belge Jean Vallée, a vu au dessus du niveau de la mer, des cercles de couleur, puis quelques minutes plus tard une énorme sphère bleue émettant un fort rayonnement. Puis, quand la nuit fut tombée, l'engin s'ouvrit et une fusée de 3 étages en sortit, qui en l'espace de quelques secondes se retrouva à proximité des étoiles. D'une base voisine 8 avions devaient survoler le phénomène tandis que les communications radio s'interrompaient. Plusieurs autres centaines de témoins ont pu voir le phénomène. ("France Soir" du 1 et 2/4/1979)

LE 21 MARS 1979. GARDOUCH (Haute Garonne)

Vers 2 h du matin en revenant de Toulouse, M. Sant vit une immense boule rouge immobile au-dessus du CES d'Ayguevives. L'objet se mit à suivre le témoin à 150 m de la route et parallèlement à celle-ci. La poursuite dura ainsi pendant 20 mn: L'objet était d'une luminosité très importante. Le témoin a pu prendre des photos avant que l'OVNI disparaisse à une vitesse vertigineuse en direction d'Avignon. ("La dépêche du midi" du 23/3/79)

LE 22 MARS 1979. CERCOUX. (Charente Maritime)

Vers 21 h 25, MM. Brossard et Mounier ont vu durant 2 à 3 mn, un cercle lumineux de 5 à 10 m de diamètre, évoluant au niveau du sol dans une direction S.O. en bordure du chemin départemental 910 Bis entre les lieux dits Moinet et Vallin. L'un des témoins aurait pris une photo. ("Sud Ouest" du 24/3/79)

LE 23 MARS 1979. AMAZONIE PÉRUVIENNE

A 400 km à l'Est d'Iquitos, en pleine Amazonie péruvienne, une flotille d'OVNI a survolé la région durant une trentaine de minutes, provoquant l'interruption des communications entre 2 radio-amateurs de Bolivie et d'Equateur. ("Le Bien public" du 26/3/79)

LE 25 MARS 1979. AUDINCOURT. (Doubs)

Pendant le repas du soir Mme Hugon a soudain observé une boule lumineuse orange dans le ciel, après plusieurs mouvements ascendants et descendants cette dernière disparut subitement. Ni le mari, ni les enfants du témoin n'ont pu voir le phénomène. Un hamster qui se trouvait sur le balcon de l'appartement est mort quelques temps après ; une autopsie va être pratiquée. (Presse du 27/3/79)

FIN MARS 1979. JEUMONT (Nord)

Vers 21 h 55, un agent de surveillance d'une entreprise de Jeumont a été attiré par une illumination blanchâtre d'une durée de 2 sec. il aperçut alors, une boule verte, immobile, d'une taille inférieure à celle de la lune, au centre de laquelle apparut un rond rouge mat, qui effectua à plusieurs reprises une allée et venue vers le bord droit de l'engin. La boule s'éteignit et l'illumination blanche réapparut. Un second témoin observa le phénomène avant que celui-ci ne disparaisse vers 22 h 14. ("Voix du Nord" du 3/4/79)

LE 30 MARS 1979. LA MURE (Isère)

Vers 20 h 30 un objet en forme de cigare a été vu dans le ciel matheysin. D'abord immobile, l'objet prit soudain de l'altitude à une vitesse vertigineuse. ("Dauphiné Libéré" du 6/4/79)

LE 2 AVRIL 1979. BEAUCOURT (Territoire de Belfort)

En fin de soirée, une centaine de personnes ont pu suivre les évolutions d'un OVNI au-dessus de leur village pendant près d'une heure. L'objet avait la forme d'un cigare lumineux beaucoup plus gros qu'un avion, se déplaçant tantôt à l'horizontal, tantôt à la verticale. L'objet disparut en direction de Montbéliard. ("L'Est Républicain" du 4/4/79)

N.B. - Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

PRÉCISIONS...

ERREUR DE TRADUCTION POUR L'OPINION DE M. RIBERA (LDLN No 182, Page 12) :

Au paragraphe a) lire :

Les conclusions publiées ne furent pas celles que le Président du Congrès rédigea avec notre collaboration et avec celle des invités spécialisés français.

Au paragraphe d) lire :

Je considère que tout ce qu'on peut faire, afin de donner véracité et crédibilité à l'Ufologie, est important, ainsi que des faits comme celui qu'on vient de dénoncer.

AU LECTEURS DE L'OUVRAGE « LA MÉMOIRE DES OVNI » : l'auteur nous demande de bien vouloir signaler les erreurs ci-dessous, figurant dans celui-ci ; nous le faisons pour rendre service, mais il est évident que cela ne concerne en fait que l'auteur et l'éditeur.

ERRATA :

La mémoire des OVNI, des Argonautes aux Extra-terrestres,

Jean Bastide, Mercure de France, 1978 :

page 86 : supprimer tout le paragraphe « les bourgeois de Calais » (exagéré)

103, ligne 11 : Omro (et non : Oshkosh)

104, 1. 9 : Oscar Heriberto Iriart (et non : Heriberto Antonio Iriart)

107, 1.10 : dimanche 1 (et non : jeudi 19)

109, 1.13 : dizaine (et non : cinquantaine)

123, 1.23 : xénon (et non : néon)

144, 1.7 : lire Absalon reste pendu à un arbre par sa chevelure

191, 1.11 : Ponta Pora (et non : Ponte Poran)

246 : lire : Australie :

Centre for UFO Studies, Australian Co-ordination Section (A.C.O.S.), P.O. Box 546, Gosford, New South Wales 2250 (revue : A.C.O.S. Bulletin Australian Entity Study Group (A.E.S.G.), 3 Park Lake Drive,

Wynn Vale, South Australia 5127 (publie des catalogues de cas)

250, note 14 : Skylook (MUFON, USA), no 88, march 1975. 15 : idem. 16 idem : p 9, 17 et 19 idem.

261, note 136 : lire le xénon est le plus facile à exciter (12,127 eV), le seul gaz atmosphérique au spectre d'émission quasi-monochromatique, aux 3 raies bleues de longueurs d'onde : 4671, 226 Angström, 4624, 276 Å, et 4500, 977 Å, d'intensités relatives respectives : 20, 10, et 5 (John Holloway Noble-Gas Chemistry, Methuen, 1968, p 26)

262, note 154 étoile à 6 branches (et non 5: voir p.132)



Courrier



A PROPOS DU TERME «VOR» (Voir LDLN No 182, haut de page 20 fin de l'article)

A la réception de LDLN de Février, je me suis, comme chaque fois, empressé de le lire avec grand intérêt. Et, si vous le permettez, je viens éclaircir un point abordé page 20, par la note à la fin de l'article de Benigno Gonzalez.

Il s'agit bien, dans le texte espagnol, de VOR et non de vol. VOR est l'abréviation de Very high frequency Omnidirectional Range. VHF signifie très haute fréquence. En fait, les fréquences pour cet usage se situent de 108 à 118 mégahertz donc juste au-dessus des émetteurs de radiofusion en modulation de fréquence car je ne l'ai pas encore dit, le VOR est une aide radio à la navigation aérienne. Il en existe de deux sortes : soit dans l'axe d'approche d'un aéroport, soit sur des routes aériennes.

L'émetteur VOR émet un rayonnement omnidirectionnel et un rayonnement tournant. Il existe sur les avions un récepteur spécial c'est la seconde partie du VOR. Il reçoit les deux ondes, et en mesure la différence de phase et en déduit l'azimut de l'avion par rapport à l'émetteur indépendamment du cap suivi. Pratiquement, à ma connaissance :

-on règle le récepteur Vor sur la fréquence de l'émetteur VOR considéré ; pour Caceres, 114,2 MHZ.
-on écoute l'indicateur émis en morse par l'émetteur VOR ; pour Caceres, CCS - . - . - .
-on affiche sur le récepteur la «radiale qu'on doit avoir, d'après la route suivie», c'est-à-dire l'azimut magnétique de l'avion vu de l'émetteur.

-le récepteur affiche la radiale réelle. L'avion connaît donc son écart, et corrige en conséquence la route suivie.

J'espère que ces indications très sommaires vous intéresseront et qu'elles sont suffisamment claires.

Soyez remercié, cher Monsieur, pour tout le mal que vous vous donnez pour la revue. Croyez bien que ce n'est pas en vain, et que le résultat est excellent.
J. NICOT.

**Collaborez au réseau de
détection magnétique...**

un détecteur vous le permet...

Il est équipé des composants les plus modernes ce qui lui assure une fiabilité exceptionnelle. Un voyant lumineux permet une orientation facile.

Prix monté (avec coffret plastique 150 x 80 x 50 mm) 175,00 F.

Prix en Kit (sans coffret) 141,00 F.

Règlement à la commande : port et emballage : 12,00 F.

Envoi contre-remboursement : ajouter 7,00 F.

Adressez vos commandes à : RADIO M. J.
19, rue Claude Bernard 75005 PARIS.

UFOLOGIE CHEZ FIAT

Suivants vos conseils je me suis efforcé d'entretenir des contacts seulement avec des groupements bien structurés ou avec des personnes sérieuses.

Le jeudi 18 j'ai participé à Turin, à une soirée-rencontre ufologique organisée par le Centre culturel des Activités Sociales de la FIAT.

Salle comble, public attentif et beaucoup de témoignages inédits.

Il y avait Gianni Settimo, du groupe CLYPEUS, Pinotti, pour le CUN, le journaliste Rossotti et autres jeunes gens venus d'autres villes.

Il est intéressant de souligner le fait qu'une maison comme Fiat supporte les frais d'une soirée dédiée à l'ufologie. J'ai ainsi élargi mes relations et représenté, toujours LDLN, E. AMEGLIO.

INFORMATIONS

RESEAU TELEPHONIQUE LDLN DU CANTAL :

Nos lecteurs de ce département, intéressés par cette initiative, sont priés d'entrer en contact avec M. Christian CAUDY, Cité des Fontilles, 24 Rue Jean de la Fontaine 15200 MAURIAC.

DEPARTEMENT DE L'HERAULT :

Les Enquêteurs et membres de LDLN de ce département peuvent prendre contact avec notre Délégué, M. Bernard DUPI 11 Rue Alexandre Cabanel à MONTPELLIER, ou par téléphone au groupe régional Palmos qu'il dirige (66.00.88).

RECHERCHE l'ouvrage du Capitaine PLANTIER «La Propulsion des Soucoupes Volantes par champ de force», soit en prêt, ou location, ou achat. Ecrire à M. Daniel FAVIERE 041/176, Quartier Sadoul 77190 DAMMARE LES LYS. Tél : 439.31.19.

Suite de la p. 36 : LIVRES SÉLECTIONNÉS

ALERTE GÉNÉRALE OVNI, par Léonard STRINGFIELD. Franco : 44 F.

Une significative et importante analyse de cet ouvrage a paru dans LDLN de Mars 1979. Une lecture à ne pas manquer.

LES OVNI DU PASSÉ, par Ch. PIENS Franco : 16 F. Cet ouvrage, de notre Déléguée pour la partie de la Belgique Wallonne est à nouveau disponible, après une interruption.

(POUR TOUTE COMMANDE SE REPORTER AU HAUT DE LA PAGE 36)

NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à : Librairie SCHRACK (Service LDLN) 43400 LE CHAMBON-S/-LIGNON. Selon disponibilité des ouvrages, le délai d'envoi pourra varier de deux à quatre semaines ; dans le dernier cas vous en serez informés.

- 1/ **LE COLLEGE INVISIBLE**, par Jacques VALLEE. **Franco 47 F.** Citons parmi ces chapitres : La composante psychique - Le triple camouflage la fonction d' Oemil - Les disques ailés - Vers une morphologie du miracle - Qui êtes-vous M. GELLER ? Le système de contrôle. Un ouvrage qui fait réfléchir. (Prix indiqué dans le prochain no)
- 2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES** : Par J. Vallée. **Franco : 14 F.**
- 3/ **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES** par Henry DURRANT **Franco : 45 F.**
- 4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.S.** par Henry DURRANT. **Franco : 46 F.** (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur «le Livre Noir des Soucoupes Volantes»).
- 5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES** par Jacques LOB et Robert GIGI. **Franco : 40 F.** (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).
- 6/ **Un nouvel album de bandes dessinées et photos «OVNI, DIMENSION AUTRE»** par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître ; d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres, des cas importants dont notre revue a traités. **Franco : 40 F.**
- 7/ **CEUX VENUS D'AILLEURS**, par Jacques LOB et Robert GIGI. **Franco : 40 F.** C'est la suite en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent

NOUVEAUTES

LA SCIENCE FACE AUX EXTRA-TERRESTRES, par J.C BOURRET **Franco. 45 F.**

CONNAITRE LES ETOILES EN 10 LECONS ET TOUT POUR OBSERVER LE CIEL, par P.KOHLER **Franco : 45 F.**

CES OVNI QUI ANNONCENT LE SURHOMME, par Pierre VIEROUDY, **Franco : 57,20 F**

LA MEMOIRE DES OVNI par Jean BASTIDE. **Franco : 61 F.**

OVNI, LA FIN DU SECRET, par R. ROUSSEL. **Franco 58 F.**

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES, par Aimé MICHEL : **Franco 60 F.**

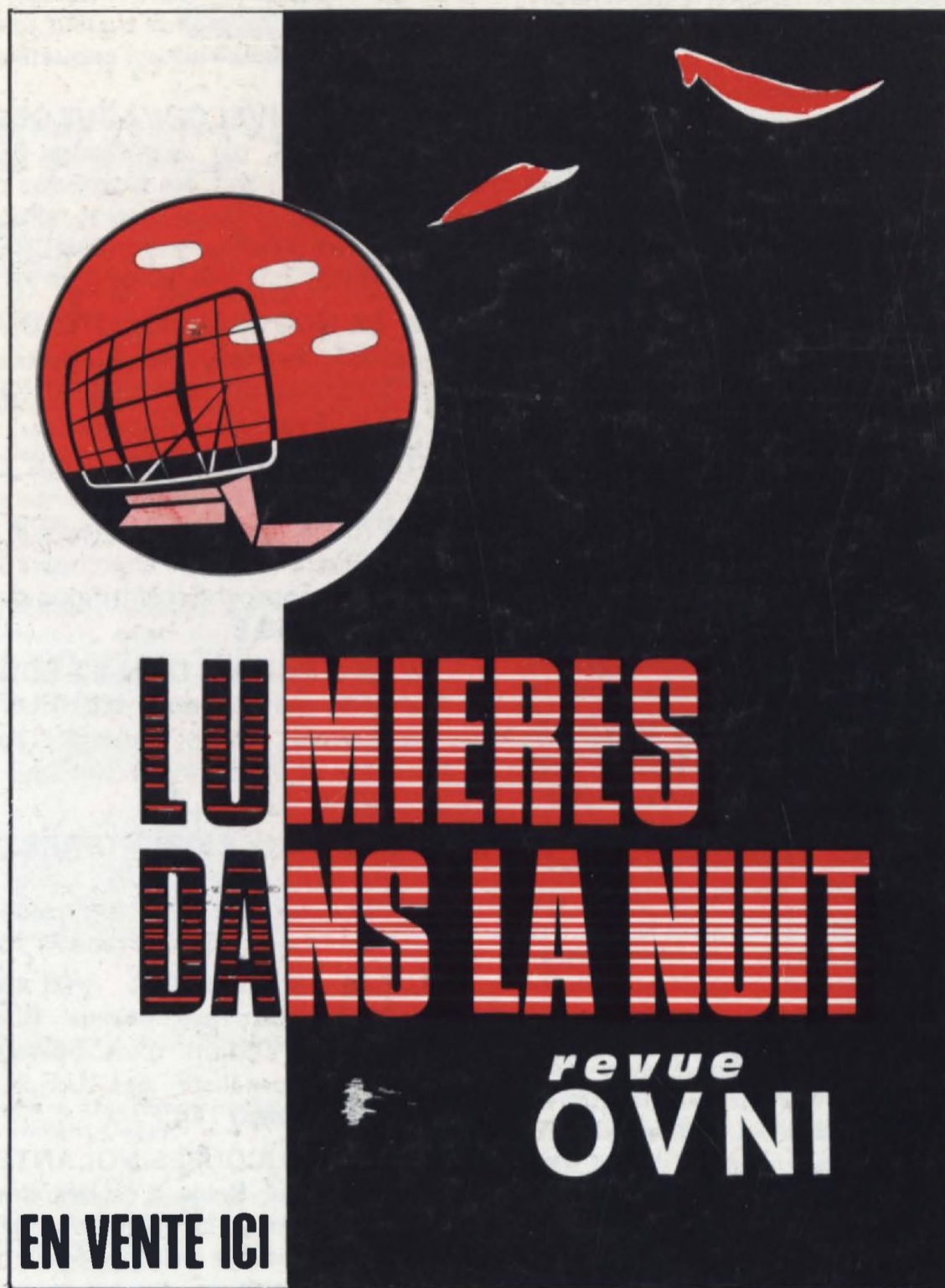
Réédition d'un ouvrage très recherché complété par un chapitre «vingt ans après»

- 8/ **LES OVNIS : MYTHE OU REALITE ?** par J. ALLEN HYNEK. **Franco : 17 F.** C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.
- 9/ **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jean-Claude BOURRET. **Franco : 42 F.** Il s'agit des interviews de la fameuse émission de «France-Inter» «Pas de panique», plus celles, inédites, d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.
- 10/ **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI**, par J.C. BOURRET. **Franco : 44 F.** Les rapports des gendarmes, plus des textes de C. POHER, P. Guérin, et J.P. Petit.
- 11/ **A LA RECHERCHE DES OVNI** par J.SCORNAUX et Ch. PIENS
Fruit d'une étude patiente et méthodique, il est l'oeuvre de deux chercheurs qui se sont limités à une approche scientifique prudente. **Franco 19 F.**
- 12/ **SCIENCE FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES**, par Bertrand MEHEUST. **Franco : 73 F.** Ouvrage d'un vif intérêt, dans lequel l'auteur situe le problème à son plus haut niveau intellectuel.
- 13/ **FACE AUX EXTRA-TERRESTRES**
Par Ch. Garreau et R. Lavier (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vols permanents des OVNIS). **Franco : 15 F.**
- 14/ **LES SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE**, par Franck EDWARDS. Il s'agit d'une réédition d'un ouvrage digne d'intérêt, d'un journaliste des U.S.A., aujourd'hui décédé. **Franco : 44 F.**
- 15/ **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI** par la Société Belge d'études des phénomènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD. Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles. **Franco : 57 F.**
- 16/ **LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST** par Lon HOBANA et J. WEVERBERGH **Franco :52 F.**
- 17/ **LES ETRANGERS DE L'ESPACE** par Donal E. KEYHOE. **Franco : 41 F.**
- 18/ **PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRATERRESTRES** par Henry DURRANT. **Franco : 46 F.**
- 19/ **CHASSEURS D'O.V.N.I.** par Francois GARDES
Tout au long de ses 300 pages l'intérêt de l'ouvrage ne faiblit jamais. Il évite les énumérations fastidieuses, les affirmations péremptoires, un scepticisme léger flotte entre les lignes. Un livre qui a oublié d'être ennuyeux, que l'on lit avec plaisir et c'est rare, qui pose beaucoup de questions, ce qui en fait l'intérêt. **Franco : 47 F.**

(suit page 34)

UNE AFFICHETTE L.D.L.N.

(dimensions réelles 24 cm x 32 cm)



Cette affichette existe en 2 versions :

1/ POUR VENTE DE LA REVUE : lors de conférences, réunions, débats, ou en librairies. C'est le modèle ci-dessus.

2/ POUR PROPAGANDE : affichage notamment. Elle diffère du modèle ci-dessus, uniquement par l'impression du tarif d'abonnement en bas à gauche. Lors d'une commande, préciser si c'est pour vente ou propagande.

Tarif : 1 exemplaire : 1,20 F
2 exemplaires : 2,40 F
5 exemplaires : 3,60 F
par 10 exemplaires, ou multiples de 10 : 6 F.

(En vente au siège de la Revue, comme pour les abonnements) Règlement en timbres accepté

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprillux, St-Etienne - Dépôt légal 2ème trimestre 1979